

FCP de droit français

LAZARD CREDIT FI SRI

RAPPORT ANNUEL

au 31 mars 2026

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	15
4. Certification du Commissaire aux Comptes	22
5. Comptes de l'exercice	27
6. Annexe(s)	86
Caractéristiques de l'OPC	87
Information SFDR	123
Loi Energie Climat (LEC)	134

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de Lazard Frères Gestion pour le FCP **LAZARD CREDIT FI SRI** (Code ISIN : FR0011844034) a décidé la modification de la politique d'investissement dans le cadre du passage à la Version 3 du Label ISR.

➤ **Date d'effet : 02/05/2025**

Le Président de Lazard Frères Gestion pour le FCP **LAZARD CREDIT FI SRI** (Code ISIN : FR0011844034) a décidé de mettre fin au prélèvement des commissions de mouvement et la mise en place d'un forfait des Frais de Fonctionnement et Services (FFS).

➤ **Date d'effet : 01/10/2025**

2. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Entity Code	Entity Name	Perf nette
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI PVC	3,95%
FR0010752543	LAZARD CREDIT FI SRI RVC	3,49%
FR0011844034	LAZARD CREDIT FI SRI PC	4,07%
FR0012074151	LAZARD CREDIT FI SRI PVD	3,97%
FR0013076932	LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD	6,16%
FR0013236791	LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	1,68%
FR0013305935	LAZARD CREDIT FI SRI TC	4,07%
FR0013306735	LAZARD CREDIT FI SRI RVD	3,55%
FR0013306743	LAZARD CREDIT FI SRI PD	4,07%
FR0014005U50	LAZARD CREDIT FI SRI RC	3,38%
FR00140095N4	LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD	6,17%
FR00140095O2	LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD	5,21%

La performance de l'indice sur la période est de :

Entity Code	Entity Name	Perf Benchmark
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI PVC	2,74%
FR0010752543	LAZARD CREDIT FI SRI RVC	2,74%
FR0011844034	LAZARD CREDIT FI SRI PC	2,74%
FR0012074151	LAZARD CREDIT FI SRI PVD	2,74%
FR0013076932	LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD	5,05%
FR0013236791	LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	0,33%
FR0013305935	LAZARD CREDIT FI SRI TC	2,74%
FR0013306735	LAZARD CREDIT FI SRI RVD	2,74%
FR0013306743	LAZARD CREDIT FI SRI PD	2,74%
FR0014005U50	LAZARD CREDIT FI SRI RC	2,74%
FR00140095N4	LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD	5,05%
FR00140095O2	LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD	5,05%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Les annonces de Donald Trump sur les droits de douane ont provoqué un choc d'incertitude inédit, culminant le 2 avril 2025 avec l'annonce de hausses considérables sur la plupart des pays. La suspension partielle de ces mesures le 9 avril 2025, suivie de la signature d'accords bilatéraux successifs a ensuite permis une détente progressive. Depuis le 20 février 2026, les droits de douane mis en place via l'International Emergency Economic Powers Act ont été supprimés et remplacés quelques jours après par un droit de douane uniforme de 10%, applicable jusqu'à fin juillet 2026, après quoi le Congrès devra approuver leur prolongation. D'après les estimations du Yale Budget Lab, le taux moyen des droits de douane américains atteignait 11% en mars 2026, contre 2% en janvier 2025 et un pic à 21% en avril 2025. Face à ce choc protectionniste, les principales économies ont fait preuve de résilience.

La croissance américaine a été solide à +2,0% sur un an au quatrième trimestre 2025, soutenue principalement par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. La fermeture du gouvernement fédéral entre le 1er octobre et le 12 novembre 2025, le plus long shutdown de l'histoire américaine, a toutefois nettement pesé sur la croissance trimestrielle en fin d'année. Les créations d'emplois ont ralenti à partir de l'été 2025, mais le taux de chômage n'a que légèrement augmenté, à 4,4% en février 2026. L'impact des droits de douane sur l'inflation totale a jusqu'à présent été modéré, les prix à la consommation progressant de + 2,4% sur un an en février 2026.

Les signes d'affaiblissement du marché du travail ont conduit la Fed à reprendre la baisse de son taux directeur à la fin de l'année 2025. Trois baisses consécutives de 25 points de base sont intervenues entre septembre et décembre 2025, le ramenant dans la fourchette de 3,50%-3,75%. Du côté des mesures non conventionnelles, la Fed est revenue à une politique d'expansion de son bilan en décembre 2025, un revirement justifié par la nécessité d'éviter des tensions sur le marché monétaire. Donald Trump a désigné Kevin Warsh pour succéder à Jerome Powell après la fin de son mandat, en mai 2026. Sur le plan budgétaire, le Congrès américain a adopté à l'été 2025 le projet de loi porté par Donald Trump.

La croissance de la zone euro est restée modérée à +1,2% sur un an au quatrième trimestre 2025, la résistance de la demande intérieure contrebalançant le frein du commerce extérieur. Les écarts de croissance entre pays ont été marqués : +2,7% en Espagne, +1,2% en France, +0,8% en Italie et +0,4% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,1% en janvier 2026. L'inflation s'était stabilisée autour de 2% avant de remonter à +2,5% en mars 2026, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie. Dans cet environnement, la BCE a interrompu son cycle d'assouplissement monétaire en septembre 2025, après deux baisses de son taux directeur au printemps 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00%. Sur le plan de la politique intérieure, François Bayrou a été contraint de démissionner à la suite de l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Il a été remplacé par Sébastien Lecornu, lui-même contraint de démissionner avant d'être finalement rappelé à ses fonctions. Le budget 2025 de la France a été définitivement adopté au début du mois de février 2026.

POLITIQUE DE GESTION

Les performances d'avril, stables à légèrement positives, masquent un mois volatil qui a mal commencé, principalement impacté par l'annonce des « tarifs réciproques » le 2 avril. Cela a créé un environnement de marché très négatif jusqu'au 9 avril, date à laquelle une pause de 90 jours a été annoncée. Les marchés se sont ensuite redressés et ont terminé le mois soit stables, soit positifs grâce au resserrement des spreads et à la baisse générale des taux.

Les spreads ont récupéré 60% de leur écartement du début du mois d'avril, mais ont tout de même fini plus écartés dans tous les segments de la structure du capital : les Seniors se sont écartés de +10pdb, les Tier 2 IG de +20pdb et les AT1 de +45pdb.

En revanche, les taux ont baissé dans toutes les devises G3 : environ -30pdb en €, entre -28 et +11pdb en \$ et entre -40 et -23pdb en £. Ainsi, les performances sont positives dans tous les segments sauf les AT1, avec une performance de +1,0%/+1,1% pour les dettes Seniors des banques et assureurs, +0,8% pour les Tier 2 IG et +0,7% pour les dettes Subordonnées des assureurs, tandis que les AT1 ont terminé stables (AT1 en euros) ou légèrement négatifs à -0,3 % (AT1 toutes devises).

Le marché primaire a été très calme après la chute des marchés au début du mois, suivie des périodes de blackout liées à la publication des résultats du 1Q25. Quoi qu'il en soit, les rares émissions réalisées ont été bien accueillies et émises avec peu ou pas de prime de nouvelle émission (NIP), ce qui montre la disponibilité de liquidités prêtes à être investies.

La BCE a une nouvelle fois abaissé ses taux à 2,25 %, tout en adoptant un ton accommodant, mais en reconnaissant également qu'elle avait désormais atteint la neutralité.

En ce qui concerne les résultats, les entreprises européennes du secteur financier et des assurances (FIG) ayant présenté leurs résultats pour le 1Q25 ont affiché de très bonnes performances : BNPP a enregistré un profit net de 2,95 milliards d'euros (-5 % en glissement annuel), Bankinter 270 millions (+35 %), Mapfre 276 millions (+28 %), Nordea 1,2 milliard (-9 %).

Les fusions-acquisitions (M&A) restent d'actualité dans le secteur FIG européen, malgré la crise, avec plusieurs annonces de fusion durant le mois. Parmi celles-ci, Mediobanca a lancé une offre publique d'achat pour acquérir Banca Generali, entièrement financée par la vente de sa participation dans Generali. Baloise et Helvetia vont créer le deuxième plus grand assureur suisse avec une part de marché domestique de 20 %. Ageas a acquis esure au Royaume-Uni pour 1,3 milliard de livres sterling, tandis que Banco BPM a réussi à obtenir 90 % du capital d'Anima. Santander envisagerait de vendre sa filiale polonaise. Enfin, BBVA a reçu l'approbation de la CNMC espagnole pour acheter Sabadell.

Les agences de notation ont continué à procéder à des relèvements de notes : Fitch et Moody's ont amélioré la note de mBank, passant de BBB- à BBB et de Baa3 à Ba1 respectivement. Bank Millennium a été relevée à Ba1 contre Ba2, avec une perspective positive. OTP Bank a également été rehaussée à BBB contre BBB- par S&P. La Grèce a été rehaussée à BBB par S&P avec une perspective stable, tandis que les banques grecques ont vu leur note relevée d'un cran par Fitch : NBG et Eurobank à BBB-, et Piraeus et Alpha Bank à BB+. Swedbank a été relevée de Aa3 à Aa2.

Le mois de mai a été positif pour les dettes financières, qui poursuivent leur redressement et effacent même complètement le sell-off des droits douaniers en termes de spread.

Les spreads bancaires se sont donc resserrés sur le mois : -14 bps sur les Senior, -20 bps sur les Tier 2, et -41 bps sur les AT1 (-30 bps AT1 euros). Pour les assureurs, nous avons eu un resserrement de -11 bps sur les Senior et de -21 bps sur les Subordonnées.

Sur les taux, la courbe € est globalement stable sur le mois, tandis que les courbes £ et \$ se sont tendues parallèlement d'environ 20 bps.

Cela s'est traduit par une performance positive sur l'ensemble de la structure de capital, avec une progression de +0,5 % pour les Seniors, +0,7 % pour les Tier 2, +1,6 % pour les AT1 (+1,7 % pour les AT1 en euros), et respectivement +0,4 % et +1,1 % pour les Seniors et Subordonnées d'assurance.

Dans ces conditions, le marché primaire a été particulièrement actif post-publication des résultats, et bien accueilli avec des carnets d'ordres solides.

Les résultats du premier trimestre 2025 des institutions financières européennes ont continué d'être excellents, côté banques comme assurances, avec des RoTE entre 10 % et 16 % en moyenne, avec à ce stade des guidances qui ne sont pas affectées par les droits de douane.

En matière de fusions-acquisitions, Santander a rejeté l'offre de NatWest pour sa banque de détail britannique, tandis qu'Erste Bank a acquis une participation de 49 % dans Santander Bank Polska. Au Royaume-Uni, Chesnara envisage le rachat de l'activité assurance vie de HSBC UK, et Crédit Agricole a pris une participation de 9,9 % dans la banque belge Crelan. En Islande, Kvika banki a reçu des indications d'intérêt de Arion Banki et Islandbanki, et UniCredit a augmenté sa participation dans Alpha Bank à ~20 %.

Les agences de notation ont continué à procéder à des relèvements de notes : Moody's a relevé la note de Bank of Cyprus à A3, BCP à A2, Novo Banco à Baa1, Monte dei Paschi à Baa1. Fitch a relevé la note de Bank of Ireland à A- et Permanent TSB à BBB, Bank Millennium à BBB-, tout en plaçant sous surveillance évolutive la note de Mediobanca en raison des incertitudes liées au M&A (rachat par Monte ou bien rachat de Banca Generali).

Le mois de juin a été positif pour les dettes financières, tant en termes de resserrement de spread qu'en performance absolue.

Sur les taux souverains, la dette américaine a vu ses rendements baisser entre -16bps et -18bps, tout comme la dette britannique (entre -16bps et -20bps), tandis que la dette de la zone euro a été orientée à la hausse (environ +10bps sur toute la courbe allemande), malgré la baisse des taux de -25 bps côté BCE.

Les spreads bancaires se sont resserrés de -8 bps sur les Seniors, -15bps sur les Tier 2, et -18bps sur les AT1 (-38 bps pour les AT1 en euros). Pour les assureurs, les Seniors se sont resserrés de -1bps tandis que les Subordonnées ont affiché un resserrement de -17bps. En termes de performance : +0,3% pour les Seniors bancaires, +0,5% pour les Tier 2, +1,4% pour les AT1 (+1,7% pour les AT1 en euros), et respectivement stable et +0,9% pour les Seniors et Subordonnées d'assurance.

Le marché primaire a été particulièrement dynamique en juin, avec un volume total de 77 Mds€, bien au-dessus de la moyenne mensuelle historique. Les émissions ont couvert l'ensemble de la structure de capital, notamment des AT1 (BNP Paribas, Piraeus Bank, Santander), des RT1 (CNP Assurances), et des Tier 2 (Commerzbank, Banco BPM, DZ Bank, Monte dei Paschi, PBB, Resolution Life, Klesia). Le mois de juillet devrait être plus calme, et probablement l'ensemble du second semestre en termes de volume d'émission.

Sur le front des fusions-acquisitions, plusieurs transactions majeures ont marqué le mois. En Espagne, BBVA a obtenu l'autorisation du gouvernement pour son offre publique d'achat sur Sabadell, sous condition de gestion indépendante pendant trois ans. Au Royaume-Uni, Banco Santander et Barclays figurent parmi les principaux candidats au rachat de TSB, filiale britannique de Sabadell, avec une décision attendue en juillet. Athora semble envisager l'acquisition de Pension Insurance Corp dans une transaction estimée à £5 mds. En Pologne, PZU et Pekao ont annoncé un protocole d'accord concernant la réorganisation du groupe PZU, dans le but d'optimiser leurs bases de capital avec le compromis Danois. Enfin, BPCE a officialisé son projet d'acquérir Novo Banco au Portugal, tandis qu'UniCredit a reçu l'autorisation de l'UE pour racheter Banco BPM en Italie.

Du côté des nouvelles réglementaires, le gouvernement suisse a publié ses propositions de réforme bancaire, qui concernent principalement UBS. Ces réformes incluent une augmentation du capital détenu localement contre les filiales étrangères, passant de 60 % à 100 %, ce qui pourrait nécessiter jusqu'à 23 milliards de dollars supplémentaires de capital pour l'entité suisse. De plus, une réduction de l'utilisation des AT1 comme capital est envisagée, créant un besoin supplémentaire de 18 milliards de dollars en capital "alloué à la continuité d'exploitation". Les règles d'exercice du call et de paiement du coupon sur ces instruments pourraient également être durcies. Ces mesures seront mises en œuvre progressivement sur une période de 6 à 8 ans, avec une entrée en vigueur potentielle dès 2028.

Le prêteur allemand spécialiste de l'immobilier commercial PBB a confirmé son changement de stratégie, en annonçant la fin de ses activités aux États-Unis, ce qui pourrait entraîner des pertes exceptionnelles en 2025, mais n'a pas empêché la banque de venir refinancer ses Tier 2.

Les agences de notation ont poursuivi leurs actions positives ce mois-ci. Fitch a relevé la note d'Ethias à A, entraînant une amélioration de la notation de sa dette subordonnée à BBB+. NatWest a également vu sa note relevée d'un cran chez Fitch à A+, tandis que Moody's a confirmé la solidité financière de Munich Re (Aa3) avec une perspective désormais positive.

Le mois de juillet a été positif pour les dettes financières, avec des primes qui se sont resserrés sur le mois : - 10bps sur les Senior, -19 bps sur les Tier 2, et -39 bps sur les AT1 (-37 bps AT1 euros). Pour les assureurs, nous avons eu un resserrement de -8 bps sur les Senior et de -15 bps sur les Subordonnées.

Sur les taux, les réunions de la BCE et de la Fed n'auront pas inversé la tendance haussière et d'aplatissement de l'ensemble des courbes, avec en moyenne des tensions entre 8bps et 12bps sur les courbes €, et entre 24bps et 18bps sur le \$, les 2 et 5 ans affichant les variations les plus importantes.

Les performances sont positives sur l'ensemble de la structure de capital, avec une progression de +0,3% pour les Seniors, +0,7 % pour les Tier 2, +1,3 % pour les AT1 (+1,6 % pour les AT1 en euros), et respectivement +0,3 % et +1,1 % pour les Seniors et Subordonnées d'assurance.

L'activité sur le marché primaire a été relativement calme, en partie à cause du début des publications des résultats trimestriels. Nous avons eu Sogecap, la filiale d'assurance de Société Générale et Chesnara pour des RT1 inaugurales, UBS pour une double-tranche d'AT1, ou Gamalife et Alpha Bank pour du Tier 2.

La saison des résultats du deuxième trimestre a confirmé la résilience du secteur bancaire européen. Les banques espagnoles, portugaises et polonaises ont particulièrement brillé, affichant des résultats records ou proches de leurs meilleurs niveaux historiques. En Espagne, Santander a enregistré un bénéfice net de 6,8 milliards d'euros, soutenu par une stabilisation de la croissance des prêts, une amélioration de la qualité des actifs et une rentabilité globale robuste. CaixaBank a affiché un bénéfice de 2,9 milliards d'euros, tout en confirmant que le creux du revenu net d'intérêt avait été atteint au deuxième trimestre, ouvrant la voie à une reprise au second semestre. Dans la même dynamique, Novo Banco au Portugal affiche un RoTE de 22,2%. En Pologne, des banques comme Millennium et mBank ont également enregistré des performances exceptionnelles, portées par la croissance des revenus nets d'intérêts et une reprise significative des volumes de crédit.

Malgré des résultats globalement solides, certaines institutions nordiques ont affiché des performances plus mitigées. Si SEB et Swedbank ont dépassé les attentes, d'autres, comme DNB et Handelsbanken, ont enregistré des résultats inférieurs aux prévisions. Dans le secteur des assurances, les entreprises ont également livré des bilans plus hétérogènes, avec Tryg et Storebrand publiant des résultats en baisse, en raison d'une base de comparaison exceptionnelle l'an passé.

Sur le front des notations, Monte dei Paschi a fait son retour en Investment Grade chez Fitch à BBB-. Commerzbank a également bénéficié d'une amélioration de sa note, reclassée à A1 par Moody's, tandis que Fidelidade, l'assureur portugais, s'est vu attribuer une nouvelle note A par S&P, assortie d'une perspective stable.

Concernant les fusions et acquisitions, le mois a été riche en annonces et en développements stratégiques. Santander a officialisé l'acquisition de TSB, filiale britannique de Sabadell, pour 2,65 milliards de livres sterling. Par ailleurs, BBVA a confirmé son intention de poursuivre le rachat de Banco Sabadell, à condition de respecter les exigences imposées par le gouvernement espagnol, notamment le maintien de l'indépendance des deux entités pour une période d'au moins trois ans. BNP Paribas Cardif a finalisé l'acquisition d'AXA IM, renforçant ainsi sa position dans la gestion d'actifs, avec plus de 1 500 milliards d'euros d'actifs sous gestion. En Italie, l'offensive de BPER sur Sondrio a été validée par la majorité des actionnaires. Au Royaume-Uni, Athora a annoncé l'acquisition de Pension Insurance Corporation par pour 5,7 milliards de livres sterling, renforçant significativement les actifs sous gestion d'Athora (+78% par rapport à fin 2024) et Brookfield a annoncé une offre de rachat sur Just Group, avec une prime sur l'action de +75%.

La volatilité a continué au mois d'août, avec des taux souverains qui ont continué leur hausse et des courbes qui se sont pentifiées en € (de -2pdb à +16pdb) et £ (de +8pdb à +15pdb), tandis qu'ils ont largement baissé en \$ (de -35pdb à +3pdb).

Sur le mois, les spreads bancaires se sont légèrement écartés : +7 bps sur les Seniors, +12 bps sur les Tier 2, et +2 bps sur les AT1 (+1 bps pour les AT1 libellés en euros). Pour les assureurs, on observe également un écartement de +8 bps sur les Seniors et +4 bps sur les Subordonnées.

En termes de performance, les Seniors et les Tier 2 bancaires sont globalement stables, tandis que les AT1 sont en légère hausse à +0,5 % (+0,3 % en €AT1). Les assureurs sont en hausse de +0,2 %, côté Seniors comme Subordonnées.

Le marché primaire a été relativement actif, avec plusieurs Tier 2 (Swedbank, ING, Danske Bank, Erste, KBC), mais également quelques AT1 en devises nordiques et le RT1 d'Allianz, qui a enregistré le spread reset le plus bas jamais obtenu pour ce type de dette en Europe.

Les publications de résultats semestriels ont confirmé la dynamique du secteur. Les grands groupes bancaires européens ont globalement maintenu des niveaux bénéficiaires élevés et des RoE à deux chiffres (Banco BPM +31 % Y/Y, BPER +30 %, Commerzbank stable). Plusieurs établissements régionaux (Optima, Sondrio, Cajamar) ont signé des records sur le semestre. En revanche, certaines banques allemandes (Grenke, PBB) ont été pénalisées par des provisions ou des dossiers spécifiques. Du côté des assureurs, les résultats restent solides dans l'ensemble, avec de fortes croissances de bénéfices pour Allianz (+9,5 %), L&G (+42 %), Admiral (+69 %) et Talanx (+26 %).

Sur le terrain des fusions-acquisitions, l'actualité est restée animée. BBVA a confirmé son offre sur Sabadell, malgré l'opposition des autorités espagnoles. Mediobanca n'a pas réussi à sécuriser le rachat de Banca Generali, ouvrant la voie à Monte dei Paschi. Swedbank a renforcé sa position dans le crédit à la consommation et les paiements en Scandinavie par le rachat de la participation de Barclays dans Entercard.

Du côté des notations, Nippon Life a bénéficié d'un relèvement de Fitch à AA-, tandis que Moody's a abaissé la perspective de l'Autriche à négative en raison des préoccupations liées à la trajectoire de sa dette publique. A l'inverse, le Portugal a vu sa note relevé d'un cran par S&P à A+ grâce à sa solide trajectoire budgétaire.

En Pologne et au Royaume-Uni, les discussions autour d'une hausse progressive de l'impôt sur les sociétés bancaires alimentent les interrogations sur la rentabilité future du secteur.

En septembre, les spreads bancaires se sont resserrés sur l'ensemble de la structure de capital : -6pdb sur les Seniors, -17pdb sur les Tier 2 et -20pdb sur les AT1 (-22 pdb pour les AT1 libellés en euros). Sur le secteur de l'assurance, nous observons également un resserrement de -1pdb sur les Seniors et de -11pdb sur les Subordonnées. Les courbes des taux se sont aplaties en € (de +8pdb sur la partie courte à -6pdb sur la partie longue), en £ (de +4pdb à -2pdb) et en \$ (de -1pdb à -20pdb).

Les performances sont positives, les Seniors bancaires affichent +0,3%, Les Tier 2 bancaires +0,7% et les AT1 +1,1% (+1,2% sur les €AT1). Les Seniors d'assurances sont en hausses de +0,2% et les Subordonnées +0,8%.

Le marché primaire a été actif, avec l'émission de plusieurs Tier 2 (NordLB, Moneta Bank, Bank of Cyprus, Permanent TSB, Aldermore), mais aussi d'AT1 en dollars (ING, Crédit Agricole, Nordea, Royal Bank of Canada), en euros (Abanca, Raiffeisen Bank, SocGen, Caixabank, RCI Banque) et en livres sterling (Natwest, Vanquis). Du côté des assureurs, SCOR a émis un Tier 2 tandis que Sampo et Generali ont émis un RT1.

La publication des résultats semestriels s'est terminée. Plusieurs banques continuent de présenter de très bonne performance opérationnelle (Crédit Mutuel Arkéa +17%, Zopa +256%). Du côté des assureurs, plusieurs acteurs affichent des bénéfices nets en forte hausse (Helvetia +23,5%, M&G +£253m, Fidelidade +28%, Baloise +25.5%, Athora +£359m, Groupama +13%, Aéma +63%).

A propos des fusions-acquisitions, en Espagne, le conseil d'administration de Sabadell a une fois de plus rejeté l'offre publique d'achat améliorée de BBVA, s'efforçant de convaincre les actionnaires de ne pas apporter leurs titres à l'offre, la date limite étant fixée au 10 octobre 2025. Par ailleurs, l'offre de rachat de Monte dei Paschi sur a finalement été un franc succès, avec un taux de participation favorable de 86%. Fitch et S&P ont révisé la perspective de la note de Mediobanca à négative. En Italie, des articles indiquent que Crédit Agricole explore des options sur BPM, y compris une participation potentielle de 30 à 40% dans l'entité combinée. Enfin, aux Pays-Bas, KBC a démenti une rumeur selon laquelle la banque envisagerait une acquisition d'ABN Amro, indiquant se concentrer davantage sur l'assureur belge Ethias ou sur une expansion en CEE.

Du côté des agences de notations, la note de l'Espagne a été relevée par Moody's (Baa1 à A3) et Fitch (A- à A). D'autres parts, S&P a relevé la note de BBVA et de Caixabank de A à A+. La note souveraine de l'Italie a été relevée par Fitch à BBB+ et l'agence a relevé la note de plusieurs banques domestiques : Intesa (BBB à A-), Unicredit (BBB+ à A-) et Credem (BBB à BBB+). À la suite de la dégradation de la note de la France par Fitch, le groupe La Poste a été abaissé d'un cran, ce qui concerne également La Banque Postale et CNP.

En Suisse, UBS a publié une réponse détaillée au projet sur la régulation des fonds propres, affirmant que les changements proposés affecteraient la banque de manière sensible et asymétrique. La banque chiffre l'impact en capital des nouvelles règles à environ \$42 milliards. La banque s'attend à une baisse d'un cran de rating sur ses AT1 si le test des pertes cumulées trimestrielles est mis en place.

En octobre, les spreads furent globalement stables sur le secteur bancaire, avec les Seniors à -1 pb, les T2 à -1 pb, les AT1 à +3 pb (€AT1 -1 pb) tandis que les spreads sur le secteur de l'assurance se sont légèrement écartés avec les Seniors à +3 pb et les Subordonnées d'assurance terminant à +2 pb. Les courbes de taux se sont aplaties en euros (de -5 pb sur la partie courte à -7 pb sur la partie longue), en livres sterling (de -22 pb à -29 pb) et en dollars américains (de -3 pb à -8 pb). La performance mensuelle est restée positive, avec +0,6% pour les T2 et Seniors bancaires, +0,5% pour les AT1 (€AT1 +0,7%), +0,4% pour les Seniors d'assurance et +0,6% pour les Subordonnées d'assurance.

Le marché primaire est resté globalement calme en raison des publications de résultats, mais nous avons vu plusieurs émissions :

- En AT1 : Lloyds a émis un PerpNC10 de \$1md avec un coupon de 6,625%, Piraeus Bank a émis un PerpNC7 de €600m à 6,125%, et VakifBank un AT1 PerpNC5,25 de \$500m à 8,2%.
- En T2, Nationwide a émis un 10,75NC5,75 de £400m à 5,5%, Garanti Bank un 10,5NC5,5 de \$700m à 7,625%, DZ Bank a émis un 10NC5 de €300m à 3,706%, et Cajamar a placé un 12NC7 de €750m à MS+175 pb.
- Dans le secteur de l'assurance, BPCE Assurances a lancé sa première émission double-tranche Tier 2 « Green » de €400m en bullet 10 ans à MS+165 pb et un RT1 de €280m PerpNC7 à 5,75%. La Mondiale a émis €500m de Tier 2 à 10 ans à MS+180 pb. AXA a émis €750m en RT1 PerpNC6,4 à 5,125% et €750m en Tier 2 30,8NC10,8 à MS+158 pb. Enfin, Viridium Group a émis €850m sur 10,1 ans à 4,375%.

Les banques et compagnies d'assurance ont commencé à publier leurs résultats. En France, BNP Paribas a annoncé un ROTE de 11,4% et un résultat net de €3mds, Crédit Agricole €1,8md (-10% sur un an) et Société Générale €1,52md. En Ibérie, Santander a affiché €10,3mds (+11%), Abanca un ROTE de 15,1% avec €670m (+5%), BBVA €8mds (+5%), Kutxabank €462m (+17%), Unicaja €503m (+12%) et Novo Banco €611m (stable). En Islande, Arion Bank a généré ISK 8,2mds (€55m, +4%) et Islandbanki ISK 6,9mds (€46m, -5%). Dans les pays nordiques, SEB affiche un ROE de 14,1%, Swedbank 16,0%, Svenska Handelsbanken un ROE de 13,3% avec SEK 17,8mds (€1,6mds, -14%), Jyske DKK 1,45mds (€195m, +2%) et Danske Bank DKK 5,5mds (€740m, +1%). En Europe continentale, Deutsche Bank a réalisé un bénéfice ajusté avant impôts de €7,7mds (+64%), ING €1,8mds, Bankinter un ROTE de 19,4% avec €812m (+11%), Intesa Sanpaolo €2,4mds (-2%), UniCredit €8,7mds de bénéfices et un ROTE de 21,7% et UBS \$2,5mds (+74%). Au Royaume-Uni et en Irlande, Lloyds affiche un ROTE de 11,9% (14,6% hors provisions Motor Finance), Barclays £7,3mds de bénéfice avant impôts (+13%), NatWest £4,1mds depuis le début de l'année (contre £3,3mds sur 9M24), ROTE 19,5%, HSBC \$6,2mds hors éléments exceptionnels et Permanent TSB stable. En Grèce, Eurobank a gagné €1md (-9%) et Piraeus Bank €820m (-7%). En Europe de l'Est, Bawag €630m (+21%), ROTCE 27,3%, Erste Group €901m (+2%), mBank PLN 837m (€192,5m, +46,1%) et Raiffeisen International €460m (+50%). En Turquie, Akbank a gagné TL 38,9mds (€795m, +17%) avec un ROE de 20,4%.

Dans le secteur de l'assurance, Matmut a déclaré des primes de €1,8mds au premier semestre 2025 (+16,7%), Tryg un résultat net de DKK 1,980m (€265m, -7,2%), Aberdeen des flux nets de -£1,4mds (contre -£2,3mds), Quilter des flux nets de £6,4mds (+121%), Ethias un résultat net de €144m au premier semestre (+11,6%), Crédit Agricole Assurances €1,4mds (-0,4%), AXA un chiffre d'affaires assurance de €89,4mds (+7%) et SCOR un résultat net de €631m (contre -€224m).

Les agences de notation ont procédé à plusieurs révisions. Chez Moody's, Monte a été relevée à Baa3, Mediobanca abaissée (Baa3 Senior, Ba2 T2), quinze banques espagnoles ont été relevées (dont Abanca de deux crans), la perspective de la France a été révisée à Négative (Aa3), celle d'OTP à Stable contre Négative auparavant, et celle de Sydbank à Stable contre Positive. S&P a relevé UniCredit à A et BNP Paribas Cardif de A- à A. Fitch a relevé la Slovénie à A+, Alpha Bank et Piraeus Bank à BBB-, attribué une perspective Positive à NBG et Eurobank, et relevé Resolution Life à A-.

En matière de fusions-acquisitions, l'offre publique de BBVA sur Banco Sabadell a échoué avec un taux d'acceptation de 25,5% (en dessous du seuil de 30%), tandis que Helaba a mis fin aux discussions pour acquérir Aareal Bank. Eurobank va acheter 80% de Eurolife à Fairfax pour €813m. HSBC a proposé de racheter les 37% restants de Hang Seng Bank avec une prime de 30%, ce qui devrait avoir un impact CET1 de -125 pb et entraîner la suspension des rachats d'actions pendant trois trimestres. En Italie, Banco BPM et Crédit Agricole Italia explorent une fusion, et des rumeurs évoquent un intérêt de BPM pour Cassa di Risparmio di Asti et de Generali pour les actifs portugais de Gamalife.

Par ailleurs, la consultation du régulateur britannique sur l'indemnisation liée au Motor Finance estime un coût de £8,2mds (contre 9 à 18mds précédemment), plus £2,8mds de coûts opérationnels, avec une participation attendue de 85%. Les banques concernées ont augmenté leurs provisions à la suite de cette annonce. Concernant les actifs russes, l'UE envisage de lever les sanctions sur les actions gelées de Strabag afin de compenser Raiffeisen Bank International, ce qui pourrait permettre de récupérer plus de €2mds, tandis que la sortie d'ING du pays est retardée en raison de l'absence d'approbations des autorités russes. La taxe bancaire gagne du terrain en Europe, l'Italie introduisant une taxe de 27,5% sur les réserves 2023 (€6,2mds) et une hausse de 2 points de l'impôt sur les sociétés, ce qui devrait impacter le bénéfice net des banques de 1% à 3%.

En novembre, les spreads se sont écartés, avec les Seniors et Tier 2 à +4pdb, les AT1 à +10pdb (€AT1 +13pdb). Sur le secteur de l'assurance, les Seniors terminent à +7pdb et les Subordonnées d'assurance à +3pdb. Sur les taux souverains, les courbes se sont pentifiées en € (de +6pdb à +11pdb), en \$ (-8pdb à +1pdb) et en £ (-3pdb à +3pdb).

En termes de performance, les Seniors bancaires affichent -0,1%, les Tier 2 une performance neutre sur le mois, les AT1 +0,1% (€AT1 -0,1%). Enfin, les Seniors d'assurance terminent à -0,3% et les Subordonnées affichent une performance neutre.

Le marché primaire a été actif avec environ €12mds d'émission de Subordonnées. Nous avons eu plusieurs émissions d'AT1, un en dollars (Standard Chartered) et le reste en euros (Barclays, BPER, NLB, Banca Transilvania, Banca CF+, Deutsche Bank). En Tier 2, il y a eu quelques émissions en euros (BFCM, Nordea, Banka Pekao, AIB).

Sur le secteur de l'assurance, Bupa a émis un Tier 2 bullet en sterling et nous avons vu trois émissions de RT1 : Tryg avec une double tranche en NOK et en SEK, Resolution Life en dollars avec son premier titre perpétuel émis aux Bermudes et Rothesay avec une émission en dollars.

Les banques européennes ont publié des résultats globalement solides avec plusieurs bénéfices net records et des niveaux élevés de rentabilité. En Ibérie, Caixa Geral de Depositos affiche un bénéfice net record de €1,4mds (+2% Y/Y) et Cajamar un record historique avec un bénéfice en hausse de +7% d'une année sur l'autre. En Grèce, National Bank of Greece atteint €970m de bénéfice net et Alpha Bank maintient une bonne croissance du crédit et des commissions. En Italie, BPER établit un bénéfice net record de €1,5mds et Monte dei Paschi progresse de 18% à €1,4mds.

Le secteur de l'assurance affiche dans l'ensemble de bonnes performances, avec une croissance des primes, des bénéfices en hausse et des ratios de solvabilité toujours élevés. En Allemagne, Hannover Re (+7% Y/Y), Munich Re (+11,9% Y/Y), Allianz (10,5% Y/Y) et Talanx (+23% Y/Y) rapportent tous des hausses de bénéfices. En Italie, le bénéfice net de Generali affiche une hausse de +14% à €3,2mds.

Du côté des agences de notation, S&P a relevé d'un cran les notes des titres des banques irlandaises AIB et BKIR (Tier 2 à BBB-), et a relevé la perspective de Chypre de Stable à Positive. De plus, l'agence a réévalué les risques de défaut de certains instruments de capital des banques européennes, conduisant à plusieurs relèvements de notes en AT1 et Tier 2 pour des banques telles que Barclays, Lloyds, Natwest, Standard Chartered, UBS...

Fitch a relevé la note de la Grèce de BBB- à BBB (perspective stable), la note de Bank of Cyprus (BBB contre BBB-, perspective stable) et la note de Banco Comercial Portugues (BBB+ contre BBB, perspective positive). Enfin, après l'amélioration par Moody's de la note souveraine de l'Italie (Baa3 à Baa2), la plupart des grandes institutions financières italiennes ont enregistré une amélioration d'un cran sur l'ensemble de leur structure de capital.

D'autres parts, ABN Amro a annoncé un accord avec Blackstone pour l'acquisition de NIBC, une banque principalement axée sur les Pays-Bas, spécialisée dans les prêts hypothécaires, l'épargne, l'immobilier commercial et le financement des infrastructures numériques. L'opération devrait générer un rendement sur capital investi d'environ 18%, avec un impact sur le ratio CET1 estimé à environ 70bps. La transaction devrait se conclure au deuxième semestre 2026.

La BCE accordera bientôt l'utilisation du "Compromis Danois" à un plus grand nombre de banques européennes, dont Banco Santander et BBVA, pour leurs activités d'assurance. Ce traitement comptable réduit significativement le coût réglementaire des filiales d'assurance pour les banques, en leur permettant d'appliquer un coefficient de pondération du risque à leurs entités d'assurance au lieu de les déduire de leurs fonds propres CET1.

Enfin, le président polonais a signé un projet de loi du gouvernement visant à augmenter l'impôt sur les sociétés (IS) sur les bénéfices des banques à 30 % l'année prochaine (contre 19 % actuellement) afin de couvrir l'augmentation des dépenses budgétaires liées aux dépenses de défense.

En décembre, les spreads se sont resserrés, avec les Seniors bancaires à -3pdb, les Tier 2 bancaires à -4pdb et les AT1 à -15pdb (€AT1 -17pdb). Sur le secteur de l'assurance, les Seniors terminent à -6pdb et les Subordonnées à -8pdb. Sur les taux souverains, les courbes se sont pentifiées en € (de +9pdb à +15pdb), en \$ (de -2pdb à +18pdb) et en £ (-2pdb à +4pdb).

En termes de performance, les Seniors bancaires affichent -0,1%, les Tier 2 affichent une performance neutre sur le mois et les AT1 +0,6% (€AT1 +0,6%). Enfin, les Seniors d'assurance affichent une performance neutre et les Subordonnées +0,1%.

Le marché primaire est resté calme en décembre, avec une majorité d'émissions seniors. Sur le segment subordonné, BNP a émis un AT1 PerpNC8 de 1,25 Md USD (coupon de 6,875%, reset à 285 pb) et, en RT1, Ageas a émis un PerpNC9 de 450 M€ (coupon de 5,875%, reset à 303 pb). À l'approche de 2026, selon nos estimations, 50% des Tier 2 callable des assureurs arrivant à échéance en 2026 ont déjà été refinancés. Pour les Tier 2 bancaires, 74% des instruments callable et, pour les AT1, 58% ont déjà été refinancés.

Les banques canadiennes ont publié leurs résultats de l'exercice 2025 : Scotia Bank fait état d'un résultat net de 7,2 Md CAD (4,4 Md€), globalement stable ; Royal Bank of Canada enregistre un bénéfice net record de 20,4 Md CAD (12,6 Md€), en hausse de 25,2% en glissement annuel ; National Bank of Canada affiche un résultat net de 4 Md CAD (2,5 Md€), +5% g/a ; CIBC publie un résultat net de 8,4 Md CAD (5,1 Md€), +18,4% g/a ; TD Bank un résultat net de 15 Md CAD (9,2 Md€), +5% g/a ; et BMO un résultat net de 9,2 Md CAD (5,6 Md€), +24,2% g/a. Par ailleurs, deux assureurs ont tenu leur Capital Market Day 2025. Aegon a annoncé son ambition de « devenir un leader de l'assurance-vie et de la retraite aux États-Unis » et transférera son siège social et son domicile juridique aux États-Unis d'ici janvier 2028, date à laquelle le groupe sera rebaptisé Transamerica Inc. En outre, l'assureur poursuivra la simplification de son portefeuille, notamment au travers d'une revue stratégique d'Aegon UK afin « d'évaluer la meilleure manière d'accélérer et de maximiser la création de valeur », toutes les options étant envisagées, y compris une cession. Enfin, Munich Re a indiqué que la quasi-totalité de ses objectifs 2025 sont déjà atteints et devraient probablement être dépassés.

Du côté des agences de notation, S&P a attribué une perspective positive à Deutsche Bank et Commerzbank. Fitch a révisé la perspective à négative pour Crédit Mutuel Alliance Fédérale (maison mère de BFCM) et Crédit Mutuel Arkéa, et a relevé la note de plusieurs banques italiennes : Iccrea (de BBB- à BBB), Banco BPM (de BBB- à BBB), BPER (de BBB- à BBB). S&P a révisé la perspective de Kommunalkredit à négative contre stable auparavant, tout en confirmant sa note BBB. Moody's a relevé la perspective des banques chypriotes de Stable à Positive. S&P a également confirmé la note A- de Banco Sabadell tout en relevant sa perspective à Positive.

Par ailleurs, le stress test de la BoE a montré que les banques britanniques sont parties d'un ratio CET1 agrégé de 14,5% et sont tombées à un minimum de 11%, sans franchir les seuils réglementaires. L'EBA a également souligné que les banques européennes présentent des ratios de capital et de liquidité historiquement élevés, une rentabilité stable et une qualité d'actifs globalement solide, malgré une hausse marquée des expositions souveraines et certains risques liés au financement en devises. En revanche, les banques autrichiennes devront constituer encore davantage de capital sur leurs expositions à l'immobilier commercial (CRE), en raison de la poursuite de la hausse des défauts.

S'agissant des évolutions réglementaires, l'Australie a adopté la suppression progressive des AT1 (avec une entrée en vigueur en 2027 et une disparition complète de l'instrument d'ici 2032). En Europe, le « High-Level Task Force on Simplification (HLTF) » de la BCE a publié des recommandations visant à « simplifier le cadre prudentiel, de supervision et de reporting des banques européennes » : 1) fusionner les coussins en deux catégories (libérables et non libérables) ; 2) simplifier le cadre du ratio de levier afin de l'aligner sur les standards de Bâle III ; et 3) ajuster le rôle des instruments de capital (en renforçant la capacité d'absorption des pertes de l'AT1 ou en envisageant le remplacement complet de ces instruments — et même du Tier 2 — par du capital CET1). En Suisse, un groupe transpartisan du Parlement suisse a proposé un compromis sur les règles de capital d'UBS, visant à assouplir les exigences en autorisant un recours plus important aux AT1 pour les filiales étrangères, le maintien de l'inclusion des logiciels et des actifs d'impôt différé (DTAs) dans le CET1, et en plafonnant les activités de banque d'investissement à 30% du bilan.

Sur le front des fusions-acquisitions, Ageas va acquérir la participation de 25% de BNP Paribas Fortis dans AG Insurance pour 1,9 Md€, tandis que BNP Paribas Cardif portera sa participation dans Ageas Holding de 14,9% à 22,5% via une injection de capital de 1,1 Md€, au prix convenu de 60 € par action. En outre, BPCE et Generali ont annoncé la suspension des négociations visant à créer une coentreprise détenue à 50-50. D'après la presse, l'opposition politique en Italie à ce projet était forte. Enfin, BNP Paribas est entrée en discussions exclusives avec le groupe Holmarcom en vue de la cession potentielle de sa participation de 67% dans sa filiale marocaine BMCI.

En janvier, les spreads se sont resserrés, avec les Seniors bancaires à -5bps, les Tier 2 bancaires à -7bps et les AT1 à -19bps (€AT1 -21bps). Sur le secteur de l'assurance, les Seniors terminent à -4bps et les Subordonnées à -6bps. Sur les Taux, les courbes se sont pentifiées, avec une baisse en € (de -4bps à -1bps) et une hausse sur les courbes \$ et £ (de +5bps à +7bps et stable à +4bps respectivement). En termes de performance, les Seniors bancaires affichent +0,7%, les Tier 2 +0,9% et les AT1 +1,0% (€AT1 +1,5%). Enfin, les Seniors d'assurance terminent le mois à +0,7% et les Subordonnées à +1,3%.

Le marché primaire est resté très actif en janvier, avant l'entrée dans la période de publication des résultats. En Europe, le volume d'émission a atteint environ €16,9mds sur le marché des subordonnées. En Tier 2, il y a eu de nombreuses émissions en euros (Banka IFIS, Bank of Ireland, Bayerische Landesbank, Commerzbank, Crelan, Deutsche Bank, Erste et Eurobank) et en Livre sterling (Close Brothers, Credit Agricole et Investec). BPCE a émis deux souches de Tier 2 au cours du mois, une en euros et l'autre en dollars. En AT1, Société Générale et UBS ont émis en dollars, Raiffeisen et Unicredit en euros, Paragon en sterling et Bank Millennium en zloty.

Dans le secteur de l'assurance, en Tier 2, Crédit Agricole et Generali ont émis en euros et Swiss Life en franc suisse. Deux émetteurs ont réalisé leur première émission obligataire : l'assureur bermudien Convex et la mutuelle CARAC. Enfin, Groupama et Unipol ont chacune émis un RT1 en euros.

La publication des résultats a commencé en fin de mois. Aux US, JP Morgan a publié de bons résultats en léger recul néanmoins (-2% Y/Y) à \$57mds, mais une activité de marchés très solide (+19% YoY), Citi a affiché des résultats en nette amélioration, avec un bénéfice net en hausse de +13% Y/Y à \$14,3mds et Wells Fargo affiche un bénéfice net en hausse de +8% Y/Y.

En Europe, plusieurs banques ont publié des résultats records : Caixabank affiche un bénéfice net de €5,9mds (+2% Y/Y), Abanca €902m (+5,8% Y/Y), Deutsche Bank €6,1mds (+104% Y/Y), Landsbankinn €262m et Bankinter €1,09mds (+14% Y/Y). D'autres parts, Raiffeisen affiche un résultat ajusté en forte hausse (€1,44mds hors Russie, +48% Y/Y), Lloyds présente un bénéfice net en hausse de +6% Y/Y, tandis que ING rapporte des résultats globalement stables avec un bénéfice net de €6,3mds (-1% Y/Y). Les banques nordiques ont confirmé une pression sur le Net Interest Income, compensée par une excellence qualité d'actifs et une forte génération de capital : Nordea affiche un bénéfice net de €6,3mds (-4% Y/Y), tandis que SEB et Swedbank ont enregistré des résultats en léger retrait. Enfin, Nomura a publié ses résultats pour le troisième trimestre, en recul de -10% YoY, mais avec un ROE toujours supérieur à 10% et des encours sous gestion à un nouveau record.

Dans le secteur de l'assurance, Tryg a publié des résultats records avec un bénéfice net de €730m (+12% Y/Y).

Du côté des agences de notation, Fitch a relevé les notations d'Unicaja et d'Abanca à BBB+ avec perspective stable. Moody's a relevé la notation des dépôts d'Aldermore Bank à Baa1, tout en maintenant une perspective stable. De plus, l'agence a relevé la note d'Oldenburgische Landesbank à A3 contre Baa1 à la suite de son acquisition par Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Sur le plan réglementaire, le débat autour du rôle des AT1 dans les exigences de capital reste ouvert. En Suisse, la ministre des Finances s'est opposée à la proposition permettant à UBS de satisfaire 50% de son exigence de soutien des filiales étrangères via des AT1, estimant que seul le CET1 est réellement déterminant en phase de stress précoce et que des AT1 « renforcés » impliqueraient des coupons plus élevés, réduisant leur intérêt économique. Dans l'UE, le président de l'EBA a également appelé à prioriser la clarté du cadre global de capital plutôt que des ajustements ciblés sur les AT1, afin d'améliorer la visibilité des banques sur l'évolution de leurs exigences.

Au sujet des fusions et acquisitions, UniCredit a indiqué que son exposition via dérivés à Alpha Bank pourrait se traduire par une augmentation supplémentaire de 2,3% des droits de vote, portant sa participation effective de 29,8% à environ 32,1% en cas de livraison physique, sans franchir le seuil déclenchant une offre publique obligatoire. D'autres parts, la Première ministre Giorgia Meloni a indiqué que l'État n'excluait pas la cession de la participation résiduelle de 4,9% dans Monte dei Paschi di Siena, tout en précisant qu'il n'y avait pas d'urgence. Enfin, l'assureur Athora étudierait des options stratégiques pour son activité vie en Allemagne, y compris une potentielle cession.

Sur le Crédit Financier, les spreads se sont écartés sur le mois de février, avec les Seniors bancaires à +8bps, les Tier 2 à +12bps et les AT1 à +16bps (€AT1 +16bps). Sur le secteur de l'assurance, la tendance est similaire avec les Seniors à +24bps et les Subordonnées à +15bps. Sur les Taux, les courbes se sont aplaties, avec une baisse en € (de -9 pdb à -20 pdb), mais également en \$ (-15 pdb à -30 pdb) et en £ (-19 pdb à -29 pdb). Dans l'ensemble, les performances sont positives : les Seniors bancaires terminent à +0,5%, les Tier 2 à +0,3%, les AT1 à +0,5% (€AT1 +0,4%) et du côté des assureurs, les Seniors affichent -0,1% et les Subordonnées +0,4%.

Le marché primaire a été actif sur le mois avec plusieurs émissions d'AT1. En EUR, nous avons vu Nykredit, BNP Paribas, Intesa Sanpaolo et National Bank of Greece. D'un autre côté, ING et Natwest ont émis en USD. En Tier 2, il y a eu deux transactions en EUR (Fidelidade, Danske Bank) et une en USD (SMFG, une banque japonaise). Enfin, l'assureur finlandais Sampo a émis un RT1 en EUR.

Le mois a confirmé la forte dynamique de rentabilité dans le secteur bancaire, avec de nombreuses institutions affichant des résultats records ou proches du record. Parmi les performances notables figurent Caixa Bank, BPCE, Crédit Agricole et UBS. La plupart des acteurs ont maintenu un ROE/ROTE à deux chiffres et une solide génération organique de capital. Par ailleurs, les banques turques sont restées résilientes malgré un coût du risque plus élevé.

Du côté de l'assurance, Zurich Insurance, Unipol, Axa, Munich Re et Swiss Re ont affiché des résultats records, tandis qu'Utmost a enregistré une collecte exceptionnelle (+43%).

Par ailleurs, en Italie, Banca Monte dei Paschi di Siena a décidé de fusionner avec Mediobanca et de la retirer de la cote par la suite. En Irlande, Bank of Ireland se retirera de son activité de leveraged loans aux États-Unis, évaluée à €1,2mds, à la suite d'une revue stratégique.

Enfin, l'activité de fusions-acquisitions est restée soutenue dans l'assurance avec la poursuite du processus Zurich / Beazley.

Sur le Crédit Financier, les spreads se sont écartés sur le mois de mars, avec les Seniors bancaires à +11bps, les Tier 2 à +20bps, les AT1 à +50bps (€AT1 +56bps). Sur le secteur de l'assurance, la tendance est similaire avec les Seniors à +6bps et les Subordonnées à +15bps. Sur les Taux, les courbes se sont aplaties, avec des hausses plus importantes sur la partie courte des courbes : en € les taux ont augmenté de +62bps à +36bps sur le 2/10 ans, sur le \$ de 42bps à 30bps et sur le £ de +89bps à +68bps.

Dans l'ensemble, les performances sont négatives : les Seniors bancaires terminent à -1,8%, les Tier 2 à -2,0% et les AT1 à -2,8% (€AT1 -3,2%). Du côté des assureurs, les Seniors affichent -1,8% et les Subordonnées -2,7%.

L'activité sur le marché primaire est restée relativement limitée en raison de la volatilité sur les marchés financiers, avec diverses émissions de Seniors et de Covered en dollars et en euros. Sur les Subordonnées, le volume d'émission brut atteint €2,8mds avec trois émissions d'AT1 en dollars (deux de HSBC et une de Danske Bank) et une émission en euros (Aktia). En Tier 2, Intesa a émis un bullet 10Y en euros.

La publication des résultats est arrivée à son terme, avec de nouveaux résultats records sur le secteur bancaire : le résultat net de PKO atteint €2.3bn (+15%), celui d'Alpha Bank €943m (+44%) et Kutxabank €641m (+20%).

Sur le secteur de l'assurance, plusieurs acteurs ont également publié des résultats records : Generali affiche un résultat net de €4.2bn (+12%), Hannover Re €2.6bn (+13%) et Vienna Insurance €834m (+33%).

L'actualité M&A a été soutenue en mars. BAWAG Group a soumis une offre non contraignante pour l'acquisition de Permanent TSB et UniCredit a annoncé le lancement d'une offre publique d'échange volontaire visant à franchir le seuil des 30% du capital de Commerzbank. En Roumanie, la filiale de RBI a conclu un accord pour acquérir "100% des actions de Garanti BBVA Group Romania". Au Royaume-Uni, Athora a confirmé la finalisation de l'acquisition de Pension Insurance Corporation Group, créant "l'un des plus grands groupes européens de retraite et d'épargne", avec une amélioration de la note d'Athora de A à A+ par Fitch. Au Portugal, le PDG de BCP a déclaré que sa filiale polonaise, Bank Millennium, est un "actif stratégique" et n'est pas à vendre, tandis que CTT "explore des options pour Banco CTT".

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	498 339 722,62	407 011 639,13
LAZARD EURO MONEY MARKET-B	431 293 329,19	368 007 794,53
TRIODOS BANK NV 2.25% 05-02-32	42 714 897,26	18 229 702,06
MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE 4.5% 20-06-35	53 658 091,78	-
BQ POSTALE 3.875% PERP	42 066 618,77	10 106 678,18
MBH BANK 4.75% 02-02-31 EMTN	40 007 223,01	-
VIRIDIUM GROUP SARL 4.375% 16-11-35	39 752 193,82	-
KLESIA PREVOYANCE 5.07% 03-07-35	31 100 000,00	6 321 128,91
BCP 4.0% 17-05-32	-	36 676 561,64
RAIFFEISEN BANK 4.136% 22-01-32	36 441 818,26	-

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 865 722 541,49

- o Change à terme : 507 980 103,64
- o Future : -
- o Options : 357 742 437,85
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BARCLAYS BANK IRELAND PLC
	BNP PARIBAS FRANCE
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2025 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2025 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2025 en €	Rémunération variable au titre de 2025 (cash payé en 2026 et différé attribué en 2026) en €
238	24 995 970	30 680 419

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2025 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	6 039 718
Autres	65	29 528 336
Total	68	35 568 054

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 165 418,38	EUR	39,78	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	39 193,09	EUR	0,72	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	2 204 611,47	EUR	40,50	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	37,78	EUR	37,78	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,19	EUR	0,19	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	37,97	EUR	37,97	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	13 823 782,63	EUR	4,15	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	13 823 782,63	EUR	4,15	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 282,60	EUR	5,83	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	1 282,60	EUR	5,83	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	143 334,40	EUR	7,09	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	143 334,40	EUR	7,09	EUR

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAZARD CREDIT FI SRI

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Lazard Frères Gestion SAS

25, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2026

Aux porteurs de parts du FCP LAZARD CREDIT FI SRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD CREDIT FI SRI constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 27 juillet 2026

Paris La Défense, le 27 juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	34 251 750,54	43 816 282,39
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 251 750,54	43 816 282,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	2 782 650 902,39	2 301 098 494,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 782 650 902,39	2 301 098 494,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	193 754 209,22	40 531 822,55
OPCVM	193 754 209,22	40 531 822,55
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	10 663 558,63	13 417 364,42
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	3 021 320 420,78	2 398 863 964,33
Créances et comptes d'ajustement actifs	9 689 785,00	21 021 559,36
Comptes financiers	17 727 955,20	11 064 296,22
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	27 417 740,20	32 085 855,58
Total de l'actif I+II	3 048 738 160,98	2 430 949 819,91

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres :		
Capital	2 905 593 340,80	2 193 506 333,74
Report à nouveau sur revenu net	34 236,49	11 825,43
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 427 607,69	-
Résultat net de l'exercice	114 512 519,98	198 402 971,55
Capitaux propres I	3 021 567 704,96	2 391 921 130,72
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	3 021 567 704,96	2 391 921 130,72
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	12 339 620,19	277 192,79
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	12 339 620,19	277 192,79
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	14 830 835,83	38 751 496,40
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	14 830 835,83	38 751 496,40
Total Passifs : I+II+III+IV	3 048 738 160,98	2 430 949 819,91

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	123 897 470,73	103 847 905,74
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	397 658,68	708 446,20
Sous-total produits sur opérations financières	124 295 129,41	104 556 351,94
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-69 847,35	-19 776,13
Sous-total charges sur opérations financières	-69 847,35	-19 776,13
Total revenus financiers nets (A)	124 225 282,06	104 536 575,81
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-22 399 281,90	-14 279 917,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-22 399 281,90	-14 279 917,24
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	101 826 000,16	90 256 658,57
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	12 517 814,82	7 478 637,37
Sous-total revenus nets I = (C+D)	114 343 814,98	97 735 295,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	80 179 703,46	8 001 242,00
Frais de transactions externes et frais de cession	-243 920,55	-176 078,61
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	79 935 782,91	7 825 163,39
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	12 741 930,12	298 772,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	92 677 713,03	8 123 936,12

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-88 470 791,16	84 577 436,94
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-7 835,24	-171 702,82
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-88 478 626,40	84 405 734,12
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-4 030 007,16	8 138 005,37
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-92 508 633,56	92 543 739,49
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-374,47	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-374,47	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	114 512 519,98	198 402 971,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion	Part RVC EUR, Part RVD EUR, Part PC EUR, Part PD EUR, Part PVC EUR, Part PVD EUR, Part TC EUR, Part RC EUR	L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est rebalancé et ses constituants sont exprimés en, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.
	Part PC HUSD, Part PD H-USD , Part RD H-USD	L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est rebalancé et ses constituants sont exprimés en, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis..
	Part PC H- CHF	L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged CHF Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged CHF Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged CHF Index. L'indicateur de référence est rebalancé et ses constituants sont exprimés en, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Actif net Global en EUR	1 705 935 533,02	1 737 918 473,38	1 828 763 986,20	2 391 921 130,72	3 021 567 704,96
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR en EUR					
Actif net	352 744 224,76	495 650 003,49	481 555 431,28	665 926 882,09	750 057 960,32
Nombre de titres	256 005,131	400 097,194	336 787,253	427 284,152	462 455,136
Valeur liquidative unitaire	1 377,87	1 238,82	1 429,85	1 558,51	1 621,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,13	-88,39	-37,38	5,30	49,55
Capitalisation unitaire sur revenu	46,92	52,48	59,14	63,16	63,32
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	3 150 800,87	1 374 286,94	1 429 571,19	3 169 285,17	4 055 369,35
Nombre de titres	2 634,900	1 289,106	1 188,884	2 486,245	3 128,889
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 195,79	1 066,07	1 202,44	1 274,72	1 296,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	104,56	-33,32	-42,52	-39,95	98,96
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	37,55	44,92	51,84	54,59	54,31
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD en USD					
Actif net en USD	6 061 104,07	3 806 573,30	2 985 983,05	4 857 233,34	6 925 622,06
Nombre de titres	4 085,305	2 793,599	1 868,310	2 745,669	3 687,735
Valeur liquidative unitaire en USD	1 483,63	1 362,60	1 598,22	1 769,05	1 878,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	125,34	-36,44	-42,28	42,19	-3,10
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	42,49	53,95	60,03	65,53	61,99

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR en EUR					
Actif net	91 742 483,60	78 518 096,37	69 485 000,97	70 467 671,97	55 836 755,20
Nombre de titres	89 501,145	88 397,012	70 700,593	68 613,930	54 434,851
Valeur liquidative unitaire	1 025,04	888,24	982,80	1 027,01	1 025,75
Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées	0,13	-	-	3,49	35,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-63,33	-25,71	-	-
Distribution unitaire sur revenu	35,23	38,10	41,27	42,10	40,50
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	- (1)
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD en USD					
Actif net en USD	-	917,94	1 036,08	1 102,71	1 121,53
Nombre de titres	-	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	-	917,94	1 036,08	1 102,71	1 121,53
Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées en EUR	-	-	-	27,41	24,43
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-24,83	-27,51	-	-
Distribution unitaire sur revenu en EUR	-	8,71	35,96	40,02	40,81
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	-	-	-	-	- (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	-	26,10	29,58	31,31	28,47
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR en EUR					
Actif net	880 681 515,04	775 678 635,43	830 473 795,56	1 002 358 619,44	1 345 431 711,68
Nombre de titres	53 088,751	51 799,924	47 867,369	52 949,149	68 370,170
Valeur liquidative unitaire	16 588,85	14 974,51	17 349,47	18 930,58	19 678,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,57	-1 069,91	-452,42	64,36	601,95
Capitalisation unitaire sur revenu	483,72	681,37	766,76	785,45	746,05

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR en EUR					
Actif net	158 223 482,54	150 984 723,22	181 050 752,96	301 581 397,01	358 526 865,49
Nombre de titres	1 479 656,118	1 613 688,789	1 747 651,249	2 792 504,821	3 331 031,959
Valeur liquidative unitaire	106,93	93,56	103,59	107,99	107,63
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,01	-	-	0,36	3,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-6,68	-2,70	-	-
Distribution unitaire sur revenu	3,12	4,30	4,72	4,55	4,15
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	- (1)
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR en EUR					
Actif net	191,19	154 140,02	334 409,70	1 068 882,86	7 804 844,45
Nombre de titres	1,000	903,268	1 709,198	5 046,426	35 645,886
Valeur liquidative unitaire	191,19	170,64	195,65	211,80	218,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,05	-12,18	-5,12	0,72	6,72
Capitalisation unitaire sur revenu	1,88	6,01	6,91	7,22	7,11
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD en USD					
Actif net en USD	-	181,50	204,30	216,84	48 540,02
Nombre de titres	-	1,000	1,000	1,000	220,000
Valeur liquidative unitaire en USD	-	181,50	204,30	216,84	220,63
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	-	-	-	5,37	4,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-4,77	-5,49	-	-
Distribution unitaire sur revenu en EUR	-	1,33	5,47	6,10	6,26
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	-	-	-	-	- (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	-	3,96	4,50	4,81	4,37

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR en EUR					
Actif net	165 266 172,28	164 222 818,66	193 274 835,41	251 693 887,16	339 921 759,43
Nombre de titres	461 349,877	511 539,214	523 090,662	626 793,494	817 950,469
Valeur liquidative unitaire	358,22	321,03	369,48	401,55	415,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,03	-22,96	-9,68	1,36	12,75
Capitalisation unitaire sur revenu	9,12	12,31	14,51	15,16	13,95
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR en EUR					
Actif net	1 945 794,93	1 493 347,02	1 546 415,35	2 064 898,70	4 154 126,71
Nombre de titres	9 543,675	8 385,051	7 835,474	10 014,286	20 216,418
Valeur liquidative unitaire	203,88	178,09	197,36	206,19	205,48
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,01	-	-	0,70	7,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-12,73	-5,16	-	-
Distribution unitaire sur revenu	4,89	6,85	7,76	7,88	7,09
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	- (1)
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR en EUR					
Actif net	46 806 965,24	66 327 345,08	66 807 779,06	88 945 045,33	149 399 640,94
Nombre de titres	208 357,949	328 392,960	286 587,141	350 051,791	564 995,985
Valeur liquidative unitaire	224,64	201,97	233,11	254,09	264,42
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,02	-14,41	-6,09	0,86	8,07
Capitalisation unitaire sur revenu	7,65	8,55	9,66	10,29	10,32

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- o **type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC** : Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

• **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

• **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.
- Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

2. MÉTHODES DE COMPTABILISATION

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC. Les comptes sont présentés selon les dispositions réglementaires relatives à l'établissement et à la publication des comptes des organismes de placement collectif.

• **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) hors OPC gérés par Lazard Frères gestion selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères gestion} \\ & \quad \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \quad \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente} \\ & \quad \quad \quad 365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)} \end{aligned}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- . des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions. Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RVC EUR	0,965%
		RVD EUR	0,965%
		PC EUR	0,665%
		PD EUR	0,665%
		PVC EUR	0,265%
		PVD EUR	0,265%
		PC H-USD	0,715%
		PC H-CHF	0,715%
		TC EUR	0,665%
		RC EUR	1,365%
		PD H-USD	0,715%
		RD H-USD	1,415%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	RVC EUR, RVD EUR, PVC EUR, PVD EUR	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice.
		PC EUR, PD EUR, PC H-USD, PC-H- CHF, TC EUR, RC EUR, PD H-USD, RD H-USD	Néant

Seules les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier et les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances sont hors champ des blocs de frais évoqués dans le tableau ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

- Les frais et coûts d'enregistrement et de référencement,
- Les frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...),
- Les frais et coûts des données,
- Les frais de commissariat aux comptes,
- Les frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte,
- Les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable,
- Les frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC,
- Les frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de mise en œuvre des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Les frais et coûts opérationnels
- Les frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part ou action considérée.

Ces frais de fonctionnement et autres services font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,10%.

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux, le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

A l'exception des frais d'intermédiation, des frais de gestion comptable et des frais de dépositaire, l'ensemble des frais évoqués ci-dessus est perçu dans le cadre de la société en participation, qui depuis 1995 assure entre Lazard Frères Banque et Lazard Frères Gestion SAS la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et à l'exécution des mouvements sur les valeurs en portefeuille.

Tous les revenus résultant des techniques de gestion efficace du portefeuille, nets de coûts opérationnels directs et indirects sont restitués à l'OPC. Tous les coûts et frais relatifs à ces techniques de gestion sont pris en charge par l'OPC.

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/04/2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 30% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Cette commission de surperformance sera plafonnée à 2% de l'actif net de l'actif de la part de l'OPC.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31/03/2023.

La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le Fonds, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscriptions / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	2 391 921 130,72	1 828 763 986,20
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 122 708 892,91	866 923 812,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-570 987 345,52	-474 492 871,37
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	101 826 000,16	90 256 658,57
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	79 935 782,91	7 825 163,39
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-88 478 626,40	84 405 734,12
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-15 357 743,31	-11 761 318,38
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-386,51	-34,09
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 021 567 704,96	2 391 921 130,72

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	150 265,118	244 909 627,60
Parts rachetées durant l'exercice	-115 094,134	-184 632 028,67
Solde net des souscriptions/rachats	35 170,984	60 277 598,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	462 455,136	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	2 278,599	3 229 072,19
Parts rachetées durant l'exercice	-1 635,955	-2 328 815,62
Solde net des souscriptions/rachats	642,644	900 256,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 128,889	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	1 235,602	1 976 680,68
Parts rachetées durant l'exercice	-293,536	-474 018,28
Solde net des souscriptions/rachats	942,066	1 502 662,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 687,735	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	13 650,258	14 124 900,75
Parts rachetées durant l'exercice	-27 829,337	-28 949 396,28
Solde net des souscriptions/rachats	-14 179,079	-14 824 495,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	54 434,851	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	27 498,269	539 091 881,89
Parts rachetées durant l'exercice	-12 077,248	-236 961 141,01
Solde net des souscriptions/rachats	15 421,021	302 130 740,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 370,170	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	581 888,662	63 011 169,59
Parts rachetées durant l'exercice	-43 361,524	-4 688 584,74
Solde net des souscriptions/rachats	538 527,138	58 322 584,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 331 031,959	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	32 441,689	7 168 852,72
Parts rachetées durant l'exercice	-1 842,229	-404 853,42
Solde net des souscriptions/rachats	30 599,460	6 763 999,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	35 645,886	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	219,000	42 355,47
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	219,000	42 355,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	220,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	411 265,788	170 023 014,60
Parts rachetées durant l'exercice	-220 108,813	-91 492 209,07
Solde net des souscriptions/rachats	191 156,975	78 530 805,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	817 950,469	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	12 817,326	2 667 035,56
Parts rachetées durant l'exercice	-2 615,194	-541 666,52
Solde net des souscriptions/rachats	10 202,132	2 125 369,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 216,418	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	292 449,818	76 464 301,86
Parts rachetées durant l'exercice	-77 505,624	-20 514 631,91
Solde net des souscriptions/rachats	214 944,194	55 949 669,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	564 995,985	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	81,08
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	81,08
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- valeurs nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR FR0011844034	Capitalisation	Capitalisation	EUR	750 057 960,32	462 455,136	1 621,90
LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF FR0013236791	Capitalisation	Capitalisation	CHF	4 055 369,35	3 128,889	1 296,10
LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD FR0013076932	Capitalisation	Capitalisation	USD	6 925 622,06	3 687,735	1 878,01
LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR FR0013306743	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	55 836 755,20	54 434,851	1 025,75
LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD FR00140095N4	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	USD	1 121,53	1,000	1 121,53
LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR FR0010590950	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 345 431 711,68	68 370,170	19 678,63
LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR FR0012074151	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	358 526 865,49	3 331 031,959	107,63
LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR FR0014005U50	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 804 844,45	35 645,886	218,95
LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD FR00140095O2	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	USD	48 540,02	220,000	220,63
LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR FR0010752543	Capitalisation	Capitalisation	EUR	339 921 759,43	817 950,469	415,57
LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR FR0013306735	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	4 154 126,71	20 216,418	205,48
LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR FR0013305935	Capitalisation	Capitalisation	EUR	149 399 640,94	564 995,985	264,42

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-39 955,91	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-39 955,91					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
BELGIQUE	34 251,75	-	-	34 251,75	34 251,75	-
Total	34 251,75	-	-	34 251,75	34 251,75	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	2 782 650,90	2 728 231,94	54 418,96	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 727,96	-	-	-	17 727,96
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		2 728 231,94	54 418,96	-	17 727,96

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	79 691,25	267 799,84	1 224 464,53	1 210 695,28
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 727,96	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	17 727,96	-	-	79 691,25	267 799,84	1 224 464,53	1 210 695,28

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 SEK +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	263 824,67	196 608,51	10 763,38	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	696,55	1 030,10	-	-	-
Comptes financiers	247,48	906,97	112,50	31,04	0,13
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	12 739,11	8 188,17	-	-	-
Devises à livrer	-265 702,14	-212 650,80	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	11 805,67	-5 917,05	10 875,88	31,04	0,13

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	34 251,75	-
Obligations et valeurs assimilées	1 226 692,43	1 485 132,02	70 826,45
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	1 226 692,43	1 519 383,77	70 826,45

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	1 078,67	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	319,59	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	3 030,00	-
BNP PARIBAS FRANCE	860,00	-
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	1 640,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	-	1 941,76
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	-	187,55
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	-	3 050,80
BNP PARIBAS FRANCE	-	41,68
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2026
Créances		
	Ventes à règlement différé	13 015,52
	Souscriptions à recevoir	1 370 121,87
	Coupons et dividendes en espèces	2 776 647,61
	Collatéraux	5 530 000,00
Total des créances		9 689 785,00
Dettes		
	Achats à règlement différé	13 039,57
	Rachats à payer	4 898 815,20
	Frais de gestion fixe	1 594 209,40
	Frais de gestion variable	8 324 771,66
Total des dettes		14 830 835,83
Total des créances et des dettes		-5 141 050,83

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2026
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	4 725 113,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	31 296,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	39 003,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	460 837,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/03/2026
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	7,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	3 787 361,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables provisionnés	5 394 483,71
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,45
Frais de gestion variables acquis	547 841,75
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	1 024 735,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables provisionnés	1 525 364,80
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,47
Frais de gestion variables acquis	12 018,92
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	48 241,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,38
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/03/2026
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	62,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,44
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	3 049 079,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Frais de gestion variables provisionnés	730 130,86
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,24
Frais de gestion variables acquis	107 451,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	25 062,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Frais de gestion variables provisionnés	7 269,51
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,29
Frais de gestion variables acquis	210,34
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	883 707,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2026
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2026
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			193 754 209,22
	FR0010941815	LAZARD EURO MONEY MARKET-B	73 259 473,22
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	120 494 736,00
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			193 754 209,22

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	114 343 814,98	97 735 295,94
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	374,47	-
Revenus de l'exercice à affecter	114 343 440,51	97 735 295,94
Report à nouveau	34 236,49	11 825,43
Sommes distribuables au titre du revenu net	114 377 677,00	97 747 121,37

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	29 284 263,56	26 991 191,13
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	29 284 263,56	26 991 191,13
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	29 284 263,56	26 991 191,13
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	29 284 263,56	26 991 191,13
Total	29 284 263,56	26 991 191,13
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	228 612,68	179 943,50
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	228 612,68	179 943,50
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	228 612,68	179 943,50
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	228 612,68	179 943,50
Total	228 612,68	179 943,50
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	169 935,39	135 724,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	169 935,39	135 724,69
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	169 935,39	135 724,69
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	169 935,39	135 724,69
Total	169 935,39	135 724,69
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	2 204 530,98	2 888 611,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 204 530,98	2 888 611,12
Report à nouveau	326,53	446,90
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 204 857,51	2 889 058,02
Affectation :		
Distribution	2 204 611,47	2 888 646,45
Report à nouveau du revenu de l'exercice	246,04	411,57
Capitalisation	-	-
Total	2 204 857,51	2 889 058,02
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	54 434,851	68 613,930
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	40,50	42,10
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	37,97	41,75
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	20,87	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	17,10	41,75
Report à nouveau	20,87	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	37,97	41,75
Affectation :		
Distribution	9,50	10,44
Report à nouveau du revenu de l'exercice	28,47	31,31
Capitalisation	-	-
Total	37,97	41,75
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	31,31	29,58
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	9,50	10,44
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	51 007 953,70	41 589 125,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	51 007 953,70	41 589 125,19
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	51 007 953,70	41 589 125,19
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	51 007 953,70	41 589 125,19
Total	51 007 953,70	41 589 125,19
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	13 800 669,67	12 722 402,50
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	13 800 669,67	12 722 402,50
Report à nouveau	33 166,59	11 298,64
Sommes distribuables au titre du revenu net	13 833 836,26	12 733 701,14
Affectation :		
Distribution	13 823 782,63	12 705 896,94
Report à nouveau du revenu de l'exercice	10 053,63	27 804,20
Capitalisation	-	-
Total	13 833 836,26	12 733 701,14
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 331 031,959	2 792 504,821
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,15	4,55
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	253 608,51	36 438,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	253 608,51	36 438,68
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	253 608,51	36 438,68
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	253 608,51	36 438,68
Total	253 608,51	36 438,68
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	934,25	6,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	353,60	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	580,65	6,41
Report à nouveau	704,01	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 284,66	6,41
Affectation :		
Distribution	321,20	1,60
Report à nouveau du revenu de l'exercice	963,46	4,81
Capitalisation	-	-
Total	1 284,66	6,41
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	4,80	4,50
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	220,000	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,46	1,60
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	11 417 221,34	9 507 870,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	11 417 221,34	9 507 870,20
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	11 417 221,34	9 507 870,20
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	11 417 221,34	9 507 870,20
Total	11 417 221,34	9 507 870,20
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	143 329,61	78 841,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	143 329,61	78 841,92
Report à nouveau	18,49	79,89
Sommes distribuables au titre du revenu net	143 348,10	78 921,81
Affectation :		
Distribution	143 334,40	78 912,57
Report à nouveau du revenu de l'exercice	13,70	9,24
Capitalisation	-	-
Total	143 348,10	78 921,81
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	20 216,418	10 014,286
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	7,09	7,88
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	5 832 717,32	3 605 098,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 832 717,32	3 605 098,85
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 832 717,32	3 605 098,85
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 832 717,32	3 605 098,85
Total	5 832 717,32	3 605 098,85
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	92 677 713,03	8 123 936,12
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	92 677 713,03	8 123 936,12
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 427 607,69	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	94 105 320,72	8 123 936,12

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	22 916 253,93	2 265 311,95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	22 916 253,93	2 265 311,95
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	22 916 253,93	2 265 311,95
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	22 916 253,93	2 265 311,95
Total	22 916 253,93	2 265 311,95
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-11 445,91	115 850,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-11 445,91	115 850,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-11 445,91	115 850,23
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-11 445,91	115 850,23
Total	-11 445,91	115 850,23
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	309 650,59	-99 341,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	309 650,59	-99 341,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	309 650,59	-99 341,46
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	309 650,59	-99 341,46
Total	309 650,59	-99 341,46
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 741 494,81	239 585,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 741 494,81	239 585,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	190 074,94	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 931 569,75	239 585,28
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 931 569,75	239 585,28
Capitalisation	-	-
Total	1 931 569,75	239 585,28
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2,98	27,41
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2,98	27,41
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	27,41	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	24,43	27,41
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	24,43	27,41
Capitalisation	-	-
Total	24,43	27,41
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	41 156 010,24	3 407 884,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	41 156 010,24	3 407 884,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	41 156 010,24	3 407 884,54
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	41 156 010,24	3 407 884,54
Total	41 156 010,24	3 407 884,54
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	11 201 312,68	1 024 556,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	11 201 312,68	1 024 556,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 222 139,74	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 423 452,42	1 024 556,28
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	12 423 452,42	1 024 556,28
Capitalisation	-	-
Total	12 423 452,42	1 024 556,28
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	239 615,12	3 641,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	239 615,12	3 641,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	239 615,12	3 641,73
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	239 615,12	3 641,73
Total	239 615,12	3 641,73
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-136,93	5,37
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-136,93	5,37
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 181,40	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 044,47	5,37
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 044,47	5,37
Capitalisation	-	-
Total	1 044,47	5,37
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 430 485,68	856 820,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	10 430 485,68	856 820,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 430 485,68	856 820,76
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	10 430 485,68	856 820,76
Total	10 430 485,68	856 820,76
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	129 915,72	7 026,36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	129 915,72	7 026,36
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	14 184,20	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	144 099,92	7 026,36
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	144 099,92	7 026,36
Capitalisation	-	-
Total	144 099,92	7 026,36
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 564 560,08	302 567,67
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 564 560,08	302 567,67
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 564 560,08	302 567,67
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	4 564 560,08	302 567,67
Total	4 564 560,08	302 567,67
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS				34 251 750,54	1,13
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé				34 251 750,54	1,13
Marchés de capitaux				34 251 750,54	1,13
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	BE0933899800	EUR	35 500 000	34 251 750,54	1,13
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				2 782 650 902,39	92,10
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				2 782 650 902,39	92,10
Assurance				493 718 173,22	16,34
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	XS2554581830	EUR	29 000 000	34 066 345,68	1,13
ATHORA 5.875% 10-09-34	XS2831758474	EUR	60 000 000	62 981 736,99	2,08
ATRAIDUS NV 5.0% 17-04-34	XS2798125907	EUR	8 000 000	8 664 721,64	0,29
BESVIDA COMPANHIA DE SEGUROS 5.25% 09-10-35	PTTRVDM0008	EUR	12 500 000	13 225 728,49	0,44
BNP PAR CARDIF 6.0% PERP	FR0014013VP1	EUR	26 000 000	25 825 901,27	0,85
CASA ASSURANCES 4.125% 17-12-36	FR0014015970	EUR	10 000 000	9 762 200,00	0,32
CHESNARA 4.75% 04-08-32	XS2434439548	GBP	8 000 000	8 516 967,21	0,28
ETHIAS VIE 4.75% 07-05-35	BE6363869874	EUR	12 900 000	13 542 938,65	0,45
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 4.25% 17-02-46	PTFIDDM0007	EUR	29 000 000	27 936 642,50	0,92
GOTHAER ALLGEMEINE VERSICHERUN 5.0% 20-06-45	XS3092574055	EUR	20 000 000	21 056 561,64	0,70
LA MONDIALE 6.75% 31-12-49	FR001400RI88	EUR	11 500 000	11 930 500,28	0,39
LANCASHIRE 5.625% 18-09-41	XS2312752400	USD	26 650 000	22 813 771,59	0,76
LEGAL AND GENERAL GROUP 4.375% 04-09-55	XS3170223104	EUR	29 000 000	28 865 185,75	0,96
MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE 4.5% 20-06-35	FR0014010J17	EUR	52 700 000	54 782 718,44	1,81
MITSUMI SUMITOMO INSURANCE COMPANY 3.46% 05-03-34	XS3300161752	EUR	20 000 000	19 513 152,17	0,65
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 2.125% 21-06-52	FR0014003XZ7	EUR	18 000 000	15 805 034,38	0,52
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	XS2538798583	EUR	1 500 000	1 775 525,60	0,06
ROTHESAY LIFE 7.019% 10-12-34	XS2805328601	GBP	35 000 000	42 068 704,27	1,39
SCOR 4.522% 10-09-55	FR0014012HQ0	EUR	9 800 000	10 028 865,71	0,33

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCOR 5.25% PERP	FR0013322823	USD	22 800 000	18 588 487,24	0,62
TRYGBALTICA FORSIKRING AS STIB3R+1.15% 12-05-51	DK0030488101	SEK	43 000 000	3 941 004,27	0,13
VIRIDIUM GROUP SARL 4.375% 16-11-35	XS3201936724	EUR	40 000 000	38 025 479,45	1,26
Banques commerciales				1 483 702 724,94	49,11
ALPHA BANK 4.308% 23-07-36	XS3124434492	EUR	9 700 000	9 701 900,54	0,32
ALPHA BANK 6.0% 13-09-34 EMTN	XS2835739660	EUR	20 500 000	21 986 477,47	0,73
ALPHA SERVICES AND 7.5% PERP	XS2805274326	EUR	2 000 000	2 112 555,00	0,07
Banca Comerciala Romana 4.0% 25-11-31	AT0000A3QMW9	EUR	21 000 000	20 965 925,34	0,69
BANCO BPM 9.5% PERP	IT0005571309	EUR	7 300 000	8 276 401,22	0,27
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 4.75% 20-03-37	PTBCPMOM0051	EUR	15 000 000	15 232 601,71	0,50
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	XS2389116307	EUR	8 600 000	8 654 213,34	0,29
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	XS2588884481	EUR	27 000 000	29 077 888,56	0,96
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	XS3037646661	EUR	7 400 000	7 542 753,07	0,25
BARCLAYS 6.125% PERP	XS3176355751	EUR	15 000 000	14 394 538,86	0,48
BBVA 8.375% PERP	XS2638924709	EUR	12 000 000	12 857 231,74	0,43
BCP 8.75% 05-03-33 EMTN	PTBCPJOM0056	EUR	8 100 000	8 825 090,36	0,29
BFF BANK SPA E 4.75% 20-03-29	IT0005591851	EUR	14 560 000	13 955 494,73	0,46
BFF BANK SPA E 4.875% 30-03-28	IT0005619140	EUR	14 600 000	13 990 825,00	0,46
BNP PAR 4.5% PERP	USF1R15XL274	USD	14 000 000	11 042 648,85	0,37
BNP PAR 5.625% PERP EMTN	FR0014016B43	EUR	21 000 000	19 996 565,47	0,66
BPCE 4.0% 16-01-37 EMTN	FR0014015DL3	EUR	3 500 000	3 445 045,68	0,11
BPER BANCA 6.5% PERP	IT0005622409	EUR	8 000 000	8 075 969,57	0,27
BQ POSTALE 3.0% PERP	FR0014005O90	EUR	30 000 000	28 265 912,98	0,94
BQ POSTALE 3.875% PERP	FR0013461795	EUR	50 400 000	50 967 346,67	1,69
CA 6.5% PERP EMTN	FR001400N2U2	EUR	23 000 000	23 807 215,00	0,79
CAIXABANK 6.25% PERP	ES0840609061	EUR	40 000 000	41 239 222,22	1,36
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 8.5% 12-06-34	PTCMG3OM0038	EUR	25 000 000	29 717 143,84	0,98
CASSA DI RISPARMIO DI ASTI SPA E 7.375% 23-01-35	IT0005631731	EUR	20 000 000	22 132 546,41	0,73
CEC BANK 5.625% 28-11-29 EMTN	XS2948748012	EUR	30 000 000	31 148 360,96	1,03
CEC BANK 7.5% 07-02-28 EMTN	XS2574275280	EUR	3 400 000	3 519 326,03	0,12

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.625% PERP	DE000CZ45WD1	EUR	23 000 000	24 786 331,23	0,82
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	DE000CZ45WB5	EUR	5 400 000	6 283 843,52	0,21
COOPERATIVE BANK 11.75% 22-05-34	XS2702921607	GBP	10 800 000	14 706 155,16	0,49
DEUTSCHE BK 4.45% 15-05-41	DE000A46Z858	EUR	35 000 000	33 999 268,49	1,13
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	DE000DL19VZ9	EUR	11 400 000	11 523 485,42	0,38
DEUTSCHE BK 7.125% PERP	DE000A4DE982	EUR	23 000 000	24 944 057,67	0,83
DEUTSCHE BK FRANKFURT BRANCH 8.125% PERP	DE000A383JS3	EUR	7 400 000	8 340 444,71	0,28
DEUTSCHE BK NEW YORK 4.875% 01-12-32	US251526BN89	USD	13 000 000	11 410 935,60	0,38
DE VOLKSBANK NV 4.125% 27-11-35	XS2948048462	EUR	14 000 000	13 936 086,16	0,46
DE VOLKSBANK NV 7.0% PERP	XS2454874285	EUR	18 900 000	19 813 422,46	0,66
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	XS2987792269	EUR	4 600 000	4 677 968,74	0,15
ERSTE GR BK 4.25% PERP	AT0000A2L583	EUR	33 000 000	33 129 760,71	1,10
ERSTE GR BK 6.375% PERP EMTN	AT0000A3M597	EUR	19 200 000	20 087 005,71	0,66
ERSTE GR BK 8.5% PERP	AT0000A36XD5	EUR	14 400 000	16 126 837,71	0,53
HSBC 6.75% PERP	US404280FH76	USD	7 500 000	6 476 561,14	0,21
IBERCAJA 4.125% 18-08-36	ES0244251049	EUR	17 700 000	17 791 227,74	0,59
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	XS2939329996	EUR	10 000 000	10 117 149,04	0,33
INTE 7.0% PERP	XS2824056522	EUR	20 000 000	21 488 864,64	0,71
INTE 9.125% PERP	XS2678939427	EUR	15 000 000	16 847 280,16	0,56
ISLANDSBANKI HF STIB3R+4.75% PERP	XS2390396427	SEK	74 000 000	6 822 376,74	0,23
KBC GROUPE 6.0% PERP	BE0390219856	EUR	10 000 000	10 246 339,78	0,34
KBC GROUPE 6.25% PERP	BE0390152180	EUR	5 000 000	5 098 770,83	0,17
LANDESBANK LAND BADEN WUERT 6.75% PERP	DE000LB4XHX4	EUR	5 000 000	5 398 554,45	0,18
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.7784% 25-09-35	XS3090129332	EUR	20 600 000	21 536 107,97	0,71
MBH BANK 4.75% 02-02-31 EMTN	XS3276127514	EUR	40 000 000	39 247 523,29	1,30
MBH BANK 5.25% 29-01-30 EMTN	XS2978001324	EUR	53 887 000	54 523 224,62	1,82
MBH BANK 6.875% 08-11-35 EMTN	XS3061479435	EUR	20 000 000	20 842 332,88	0,69
MONTE PASCHI 10.5% 23-07-29	XS2031926731	EUR	30 000 000	37 803 474,66	1,25
MONTE PASCHI 4.375% 02-10-35	IT0005657520	EUR	22 250 000	22 593 096,52	0,75
MONTE PASCHI E12R+5.005% 18-01-28	XS1752894292	EUR	16 100 000	17 329 753,07	0,57
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	XS2790334184	EUR	8 000 000	8 742 132,60	0,29

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	XS2595343059	EUR	24 300 000	26 706 109,44	0,88
NCG BAN 4.625% 11-12-36 EMTN	ES0265936064	EUR	20 700 000	21 042 518,36	0,70
NCG BAN 8.375% 23-09-33 EMTN	ES0265936049	EUR	27 300 000	30 901 425,35	1,02
NIBC BANK NV 4.5% 12-06-35	XS2959410577	EUR	20 000 000	21 029 631,51	0,70
Nova Ljubljanska banka dd 10.75% 28-11-32	XS2413677464	EUR	5 000 000	5 736 800,34	0,19
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.0% 24-04-34	DE000A383DA4	EUR	15 000 000	17 631 196,23	0,58
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.5% 24-04-34	DE000A11QJR3	EUR	4 500 000	5 370 622,71	0,18
PIRAEUS BANK 5.375% 18-09-35	XS2901369897	EUR	24 000 000	25 110 552,33	0,83
PIRAEUS BANK 7.25% 17-04-34	XS2747093321	EUR	5 000 000	5 669 427,74	0,19
RAIFFEISEN BANK 4.136% 22-01-32	XS3277939420	EUR	36 200 000	35 871 016,38	1,19
RCI BANQUE 4.75% 24-03-37 EMTN	FR001400Y5Z1	EUR	39 400 000	38 382 543,58	1,27
SG 4.75% PERP	USF8500RAB80	USD	15 610 000	13 745 701,79	0,45
SG 6.75% PERP	USF8586CBQ45	USD	30 000 000	26 742 557,72	0,89
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 5.334% 03-03-41	US86562MEK27	USD	25 000 000	21 062 178,15	0,70
TRIODOS BANK NV 2.25% 05-02-32	XS2401175927	EUR	25 000 000	24 680 176,37	0,82
TRIODOS BANK NV 3.875% 03-09-30	XS3170908118	EUR	25 000 000	25 211 267,12	0,83
TURKIYE GARANTI BANKASI AS 8.125% 08-01-36	XS3106498051	USD	8 000 000	7 048 070,36	0,23
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	ES0280907025	EUR	28 000 000	28 550 995,89	0,94
UNICAJA BANCO SA E 4.875% PERP	ES0880907003	EUR	4 000 000	4 024 613,37	0,13
UNICAJA BANCO SA E 5.5% 22-06-34	ES0280907041	EUR	11 700 000	12 642 019,89	0,42
UNICREDIT 4.175% 24-06-37 EMTN	IT0005656282	EUR	19 900 000	20 270 959,17	0,67
UNICREDIT 5.459% 30-06-35	XS2196325331	USD	8 000 000	7 025 695,38	0,23
UNICREDIT 5.861% 19-06-32	XS1631415582	USD	13 000 000	11 553 030,41	0,38
UNICREDIT 7.296% 02-04-34 EMTN	XS1972731787	USD	22 000 000	20 092 041,31	0,66
Crédit à la consommation				5 033 008,19	0,17
YOUNITED 9.227% 23-08-36	FR00140149V2	EUR	5 000 000	5 033 008,19	0,17
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				41 462 539,34	1,37
CI FINANCIAL 4.625% 12-12-31	XS3249795223	EUR	15 000 000	15 243 001,03	0,50
JUST RETIREMENT 6.875% 30-03-35	XS2901444773	GBP	23 000 000	26 219 538,31	0,87

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilier				22 217 375,09	0,74
COVENTRY BLDG 8.75% PERP	XS2826591740	GBP	18 400 000	22 217 375,09	0,74
Marchés de capitaux				323 745 690,00	10,71
AIB GROUP 6.0% PERP	XS2959514519	EUR	7 000 000	7 071 177,24	0,23
AKTSIASELTS LUMINOR BANK 5.399% 14-10-35	XS2907162767	EUR	20 000 000	21 056 420,55	0,70
BANCO CTT 3.75% 17-11-28	PTBOTBOM0007	EUR	4 500 000	4 570 017,45	0,15
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	XS2817323749	EUR	14 400 000	15 101 089,89	0,50
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 8.0% PERP	US05964HBH75	USD	20 000 000	18 528 959,10	0,61
CLOSE BROTHERS GROUP 6.125% 03-08-36	XS3277031293	GBP	11 000 000	12 251 063,18	0,41
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	XS2562543442	EUR	10 300 000	11 553 095,88	0,38
EFG EUROBANK 6.25% PERP	XS3224517410	EUR	13 000 000	12 725 429,94	0,42
EUROBANK S A 4.125% 29-04-37	XS3277937135	EUR	4 950 000	4 789 124,32	0,16
GORENJSKA BANKA DD KRANJ 6.75% 16-10-35	XS3200137803	EUR	6 000 000	6 159 135,38	0,20
GRENKE FINANCE 3.875% 09-01-31	XS3285384403	EUR	13 100 000	12 908 600,92	0,43
GRENKE FINANCE 5.25% 08-04-30	XS3080684551	EUR	29 500 000	31 706 163,56	1,04
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.25% 18-09-35	IT0005640260	EUR	16 900 000	17 299 041,41	0,57
MG 6.5% 20-10-48 EMTN	XS1888930150	USD	10 000 000	9 103 324,08	0,30
NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE 4.375% 10-12-35	XS3176776931	EUR	10 800 000	10 822 728,82	0,36
OPTIMA BANK 5.5% 30-09-35 EMTN	XS3104415545	EUR	15 000 000	15 637 266,78	0,52
OTP BANK 7.3% 30-07-35 EMTN	XS2988670878	USD	12 000 000	10 863 866,23	0,36
OTP BANK 8.75% 15-05-33 EMTN	XS2586007036	USD	17 000 000	15 891 630,26	0,53
RAIFFEISEN BANK INTL AG 2.875% 18-06-32	XS2189786226	EUR	5 600 000	5 638 835,62	0,19
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.25% 02-01-35	XS2904849879	EUR	22 000 000	22 953 924,52	0,76
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.2% PERP	XS3258450074	EUR	18 000 000	17 508 397,25	0,58
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	XS2534786590	EUR	22 000 000	23 468 756,16	0,78
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% PERP	XS2785548053	EUR	6 000 000	6 334 511,21	0,21
VONTOBEL HOLDINGS AG ZURICH 9.68% 31-12-99	CH1224630108	USD	10 000 000	9 803 130,25	0,32
Services clientèle divers				25 865 145,55	0,86
KLESIA PREVOYANCE 5.07% 03-07-35	FR0014010XH0	EUR	25 000 000	25 865 145,55	0,86

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés				386 906 246,06	12,80
AAREAL BK 5.625% 12-12-34 EMTN	DE000AAR0439	EUR	34 400 000	35 678 000,05	1,18
AAREAL BK 5.75% 07-05-35 EMTN	DE000A289M53	EUR	10 000 000	10 685 513,01	0,35
AKTIA OYJ 5.0% 11-12-34 EMTN	XS2899487917	EUR	5 000 000	5 071 676,65	0,17
ALDERMORE GROUP 6.0% 01-10-35	XS3191631079	GBP	30 000 000	33 747 302,31	1,12
ATTICA BANK 7.375% 13-06-35	XS3093364290	EUR	15 000 000	16 649 730,82	0,55
BANCA TRANSILVANIA 5.125% 30-09-30	XS2908597433	EUR	34 000 000	35 251 220,96	1,17
BANCO DE CREDITO SOCIAL 4.25% 13-10-37	XS3200187576	EUR	35 000 000	34 598 758,56	1,15
BANK OF CYPRUS 11.875% PERP	XS2638438510	EUR	2 500 000	2 929 465,25	0,10
BANK OF CYPRUS 4.25% 18-09-36	XS3172420930	EUR	23 400 000	23 320 367,88	0,77
CARACAL HOLDCO SARL 4.375% 05-02-46	FR0014015XV0	EUR	21 900 000	21 485 046,00	0,71
CCF 5.0% 27-05-35	FR001400XHB4	EUR	25 000 000	26 304 277,78	0,87
ETHIAS VIE 6.75% 05-05-33 EMTN	BE6343437255	EUR	8 900 000	10 651 317,62	0,35
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUAR05+3.617% 31-01-28	DE000A2GSG24	EUR	25 000 000	26 325 828,77	0,87
RAIFFEISENLANDESBK NIEDEROSTERREICH WIEN 5.25% 02-04-36	XS3040593975	EUR	20 000 000	20 214 000,00	0,67
RLGH FINANCE BERMUDA 6.75% 02-07-35	XS3096112688	USD	24 300 000	22 032 077,33	0,73
SOGECAP 5.0% 03-04-45	FR001400SZ86	EUR	19 200 000	20 418 777,86	0,68
SOGECAP 6.5% 16-05-44	FR001400M1X9	EUR	4 000 000	4 661 477,53	0,15
UTMOST GROUP 4.0% 15-12-31	XS2384717703	GBP	35 509 000	36 881 407,68	1,21
TITRES D'OPC				193 754 209,22	6,41
OPCVM				193 754 209,22	6,41
Gestion collective				193 754 209,22	6,41
LAZARD EURO MONEY MARKET-B	FR0010941815	EUR	65,35	73 259 473,22	2,42
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	FR0011291657	EUR	55 350	120 494 736,00	3,99
Total				3 010 656 862,15	99,64

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20260415	1 078 669,96	-	EUR	204 024 761,30	GBP	-202 946 091,34
A/EUR/GBP/20260513	8 437,52	-	EUR	3 579 457,32	GBP	-3 571 019,80
A/EUR/GBP/20260513	-	-9 807,61	EUR	6 123 876,72	GBP	-6 133 684,33
A/EUR/USD/20260415	-	-3 050 801,49	EUR	192 930 798,93	USD	-195 981 600,42
A/EUR/USD/20260415	-	-187 547,71	EUR	6 707 088,64	USD	-6 894 636,35
A/EUR/USD/20260513	-	-1 941 763,70	EUR	60 884 134,58	USD	-62 825 898,28
V/EUR/GBP/20260415	-	-31 870,82	GBP	8 188 165,27	EUR	-8 220 036,09
V/EUR/USD/20260513	178 777,55	-	USD	7 882 312,10	EUR	-7 703 534,55
V/EUR/USD/20260513	132 374,76	-	USD	4 856 795,70	EUR	-4 724 420,94
Total	1 398 259,79	-5 221 791,33		495 177 390,56		-499 000 922,10

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
DJES BANKS 04/2026 PUT 215	-11 900	-	-1 190 000,00	21 320 932,50
DJES BANKS 04/2026 PUT 225	11 900	2 290 750,00	-	-37 382 701,65
EURO STOXX 50 04/2026 PUT 5225	-13 000	-	-5 798 000,00	137 572 331,00
EURO STOXX 50 04/2026 PUT 5275	13 000	6 955 000,00	-	-161 466 472,70
Sous-total 2.		9 245 750,00	-6 988 000,00	-39 955 910,85
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		9 245 750,00	-6 988 000,00	-39 955 910,85

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
ACH EUR/USD 15/04/26	23,83	-	EUR	4 903,97	USD	-4 880,14	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
ACH EUR/USD 15/04/26	-	-	USD	8 129,91	EUR	-8 129,91	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/EUR/USD/260415	-	-0,08	EUR	1 379,78	USD	-1 379,86	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/EUR/USD/260415	1 361,22	-	EUR	280 690,98	USD	-279 329,76	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/EUR/USD/260415	-	-1 176,22	EUR	265 199,52	USD	-266 375,74	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/260415	44,89	-	USD	24 451,82	EUR	-24 406,93	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/260415	95,12	-	USD	16 313,21	EUR	-16 218,09	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/260415	471,11	-	USD	66 105,33	EUR	-65 634,22	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/260415	36,81	-	USD	43 492,50	EUR	-43 455,69	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/USD/EUR/260415	5 263,50	-	USD	6 218 985,75	EUR	-6 213 722,25	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/260415	-	-149,27	USD	24 641,65	EUR	-24 790,92	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/260415	0,83	-	USD	978,46	EUR	-977,63	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/260415	-	-2,59	USD	194 883,36	EUR	-194 885,95	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G5/A/CHF/EUR/260415	-	-128 500,70	CHF	5 069 067,28	EUR	-5 197 567,98	FR0013236791
G5/A/EUR/CHF/260415	300,81	-	EUR	35 341,85	CHF	-35 041,04	FR0013236791
G5/A/EUR/CHF/260415	6 353,06	-	EUR	258 434,97	CHF	-252 081,91	FR0013236791
G5/A/EUR/CHF/260415	466,65	-	EUR	42 545,39	CHF	-42 078,74	FR0013236791
G5/A/EUR/CHF/260415	3 728,87	-	EUR	163 471,58	CHF	-159 742,71	FR0013236791
G5/A/EUR/CHF/260415	1 402,14	-	EUR	83 695,77	CHF	-82 293,63	FR0013236791
Total	19 548,84	-129 828,86		12 802 713,08		-12 912 993,10	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 010 656 862,15
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-3 823 531,54
Total instruments financiers à terme - actions	2 257 750,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-110 280,02
Autres actifs (+)	27 417 740,20
Autres passifs (-)	-14 830 835,83
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	3 021 567 704,96

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	EUR	462 455,136	1 621,90
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	CHF	3 128,889	1 296,10
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	USD	3 687,735	1 878,01
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	EUR	54 434,851	1 025,75
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	USD	1,000	1 121,53
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	EUR	68 370,170	19 678,63
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	EUR	3 331 031,959	107,63
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	EUR	35 645,886	218,95
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	USD	220,000	220,63
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	EUR	817 950,469	415,57
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	EUR	20 216,418	205,48
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	EUR	564 995,985	264,42

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RC EUR
Code ISIN :	FR0014005U50
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;

- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;

- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 730 €	7 120 €
	Rendement annuel moyen	-35,3%	-10,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 340 €	8 780 €
	Rendement annuel moyen	-16,5%	-3,3%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 830 €	9 960 €
	Rendement annuel moyen	0,2%	0,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 370 €	10 880 €
	Rendement annuel moyen	15,4%	5,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 - 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 - 29/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	551 €	890 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,6%	3,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,8% avant déduction des coûts et de 0,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,44% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	131 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CIR

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PD H-USD
Code ISIN :	FR00140095N4
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
3 ans



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 710 \$	7 130 \$
	Rendement annuel moyen	-34,6%	-10,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 480 \$	9 600 \$
	Rendement annuel moyen	-14,7%	-0,9%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 \$	11 010 \$
	Rendement annuel moyen	2,0%	3,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 980 \$	12 290 \$
	Rendement annuel moyen	20,9%	8,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 - 31/01/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2017 - 29/04/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	496 \$	738 \$
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,3% avant déduction des coûts et de 3,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$

Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,81% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	71 \$
Coûts de transaction	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CD1

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Credit Fi SRI - Part RD H-USD
Code ISIN : FR0014009502
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément : LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
3 ans



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 700 \$	7 140 \$
	Rendement annuel moyen	-34,6%	-10,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 390 \$	9 340 \$
	Rendement annuel moyen	-15,2%	-1,4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 990 \$	10 690 \$
	Rendement annuel moyen	1,9%	3,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 860 \$	11 940 \$
	Rendement annuel moyen	20,9%	8,2%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 - 31/01/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2017 - 29/04/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	576 \$	1 025 \$
Incidence des coûts annuels (*)	5,8%	3,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,1% avant déduction des coûts et de 3,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$

Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,54% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	151 \$
Coûts de transaction	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CD2

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PVC EUR
Code ISIN :	FR0010590950
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 760 €	7 460 €
	Rendement annuel moyen	-32,4%	-9,3%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 420 €	9 370 €
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-2,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 100 €	10 520 €
	Rendement annuel moyen	1,0%	1,7%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 700 €	12 090 €
	Rendement annuel moyen	17,0%	6,5%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 - 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	514 €	778 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,2%	2,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,3% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	29 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,68%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	65 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFC

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RVC EUR
Code ISIN :	FR0010752543
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;

- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;

- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 740 €	7 280 €
	Rendement annuel moyen	-33,0%	-9,5%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 380 €	9 100 €
	Rendement annuel moyen	-16,2%	-3,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 980 €	10 280 €
	Rendement annuel moyen	0,3%	0,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 550 €	11 370 €
	Rendement annuel moyen	15,5%	5,9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 - 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2013 - 31/12/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	562 €	929 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,7%	3,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	94 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,51%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	49 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFR

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC EUR
Code ISIN :	FR0011844034
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;

- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;

- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 640 €	7 120 €
	Rendement annuel moyen	-35,1%	-10,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 480 €
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-1,8%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 060 €	10 640 €
	Rendement annuel moyen	1,2%	2,2%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 980 €	12 030 €
	Rendement annuel moyen	19,8%	6,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 - 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2018 - 31/03/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	485 €	687 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,9%	2,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,76% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	66 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFI

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PVD EUR
Code ISIN :	FR0012074151
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;

- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;

- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Distribution

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 800 €	7 320 €
	Rendement annuel moyen	-32,4%	-9,3%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 160 €	8 480 €
	Rendement annuel moyen	-18,4%	-5,3%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 680 €	9 490 €
	Rendement annuel moyen	-2,2%	-1,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 350 €	10 780 €
	Rendement annuel moyen	13,5%	2,5%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 - 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2013 - 31/10/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	508 €	726 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,1%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -1,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	29 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,62%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	59 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFG

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC H-USD
Code ISIN :	FR0013076932
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
3 ans



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 690 \$	7 130 \$
	Rendement annuel moyen	-35,0%	-10,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 530 \$	9 920 \$
	Rendement annuel moyen	-14,7%	-0,3%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 250 \$	11 320 \$
	Rendement annuel moyen	3,0%	4,2%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 090 \$	12 650 \$
	Rendement annuel moyen	20,9%	8,2%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 - 30/11/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 - 30/09/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	495 \$	741 \$
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,7% avant déduction des coûts et de 4,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$

Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	70 \$
Coûts de transaction	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFH

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Credit Fi SRI - Part PC H-CHF
Code ISIN : FR0013236791
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément : LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged CHF Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged CHF Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged CHF Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres). Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
3 ans



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 CHF			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 530 CHF	7 240 CHF
	Rendement annuel moyen	-35,4%	-10,3%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 400 CHF	9 010 CHF
	Rendement annuel moyen	-16,0%	-3,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 810 CHF	9 920 CHF
	Rendement annuel moyen	-1,1%	0,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 940 CHF	11 890 CHF
	Rendement annuel moyen	19,4%	5,9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2014 - 29/03/2019

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 - 29/05/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	495 CHF	702 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,8% avant déduction des coûts et de 0,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 CHF

Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 CHF
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,81% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	70 CHF
Coûts de transaction	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 CHF
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 CHF

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFJ

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part TC EUR
Code ISIN :	FR0013305935
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;

- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;

- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 640 €	7 120 €
	Rendement annuel moyen	-35,2%	-10,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 240 €
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-2,4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 010 €	10 310 €
	Rendement annuel moyen	1,1%	1,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 970 €	12 030 €
	Rendement annuel moyen	19,7%	6,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 - 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 - 31/12/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	485 €	684 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,9%	2,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,1% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,76% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	66 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFT

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RVD EUR
Code ISIN :	FR0013306735
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;

- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;

- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Distribution

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 650 €	7 280 €
	Rendement annuel moyen	-34,1%	-9,8%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 170 €	8 650 €
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-4,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 750 €	9 700 €
	Rendement annuel moyen	-1,9%	-0,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 420 €	10 800 €
	Rendement annuel moyen	14,2%	3,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 - 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2013 - 31/12/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 - 31/12/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	541 €	835 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,5%	2,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,9% avant déduction des coûts et de -0,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	94 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,29%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	27 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CRD

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PD EUR
Code ISIN :	FR0013306743
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	01/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;

- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;

- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;

- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;

- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Distribution

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 580 €	7 070 €
	Rendement annuel moyen	-36,7%	-10,6%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 110 €	8 510 €
	Rendement annuel moyen	-18,9%	-5,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 720 €	10 080 €
	Rendement annuel moyen	-1,6%	-0,7%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 600 €	11 090 €
	Rendement annuel moyen	16,0%	4,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 - 31/01/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 - 29/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2014 - 28/02/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	485 €	664 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,9%	2,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,6% avant déduction des coûts et de -0,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,76% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	66 €

Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CID

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Credit Fi SRI

Identifiant d'entité juridique : 969500FR3TNUVM8YL814

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 48,50% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Dans le cadre de la gestion de ce portefeuille, les critères suivants font l'objet d'une attention particulière :

	BANQUES	ASSURANCES
ENVIRONNEMENT		
Approvisionnement en matières premières (huile de palme, cacao, etc..)	●	
Produits verts et ISR	●	●
Changement climatique	●	●
RESSOURCES HUMAINES		
Diversité et inclusion	●	●
DROITS DE L'HOMME		
Non-discrimination	●	●
ENGAGEMENT SOCIÉTAL		
Transparence fiscale	●	●
Inclusion financière	●	●
PRATIQUE DES ENTREPRISES		
Confidentialité et sécurité des données	●	●
Information aux clients	●	●
Relations responsables avec les clients	●	●
Corruption et blanchiment d'argent	●	●
Lobbying responsable	●	●
GOVERNANCE DES ENTREPRISES		
Conseils d'administration	●	●
Contrôle internes et gestion des risques	●	●
Indépendance de l'audit	●	●
Rémunération des cadres	●	●
Droits des actionnaires	●	●

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Les analystes-gestionnaires suivent également l'évolution de trois indicateurs additionnels pour le secteur des banques et des assurances en utilisant les notations de SFJ Technologies et ISS ESG sur les critères suivants :

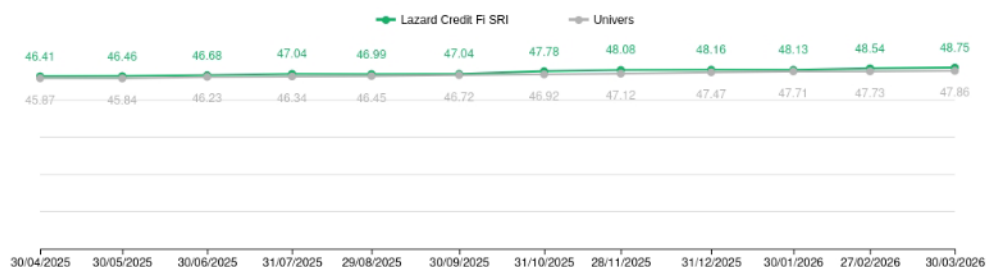
- Produits à impact environnemental
- Produits à impact social
- Ethique des affaires

Ces indicateurs font l'objet d'un reporting ISR trimestriel disponible sur :

https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html

La méthodologie utilisée pour calculer les indicateurs figure dans la notice méthodologique ESG disponible sur le site Internet de la société de gestion.

Évolution du score ESG

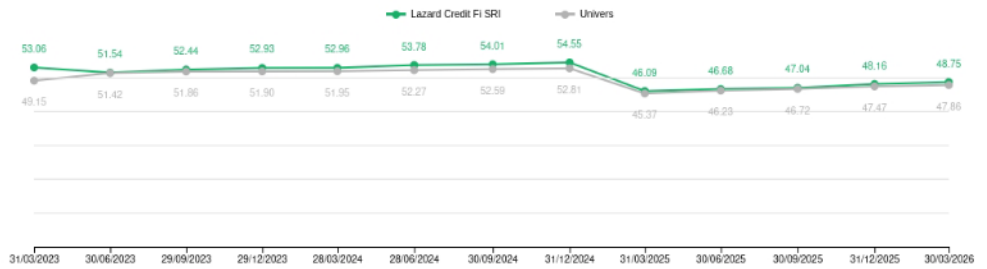


L'univers ESG de référence du portefeuille est :

L'univers ESG du fonds est constitué des émetteurs de dettes financières européens, complété par les principaux émetteurs de dettes financières issus des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) hors émetteurs européens. Cette approche permet de garantir un univers ESG représentatif de la politique d'investissement du Fonds.

A partir du 1er Janvier 2025, la méthodologie ESG du Fonds a évolué. Ce dernier utilise désormais les notations ESG de ISS ESG complété par l'outil SFJ.

... et par rapport aux périodes précédentes ?



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	4,27%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	4,53%
Augmentation température implicite	≤2°C	25,77%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	1,86%
Alignement à la Taxinomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	1,88%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	9,89%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	8,87%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	3,52%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	1,81%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	19,76%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" :

www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	OPC	2,83%	FRANCE
2	LAZARD EURO MONEY MARKET-B	OPC	2,18%	FRANCE
3	MBH BANK 5.25% 29-01-30 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,89%	HONGRIE
4	BQ POSTALE 3.875% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,80%	FRANCE
5	ATHORA 5.875% 10-09-34	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,75%	IRLANDE
6	ROTHESAY LIFE 7.019% 10-12-34	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,59%	ROYAUME-UNI
7	MONTE PASCHI 10.5% 23-07-29	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,59%	ITALIE
8	MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE 4.5% 20-06-35	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,52%	FRANCE
9	CAIXABANK 6.25% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,52%	ESPAGNE
10	ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,47%	PAYS-BAS
11	RCI BANQUE 4.75% 24-03-37 EMTN	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1,39%	FRANCE
12	BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,35%	BELGIQUE
13	ERSTE GR BK 4.25% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,20%	AUTRICHE
14	MONTE PASCHI E12R+5.005% 18-01-28	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,18%	ITALIE
15	AAREAL BK 5.625% 12-12-34 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,18%	ALLEMAGNE

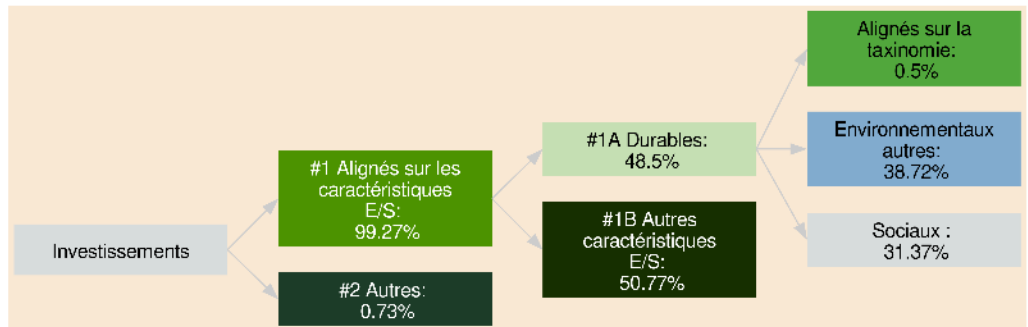
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/04/2025 au 31/03/2026



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

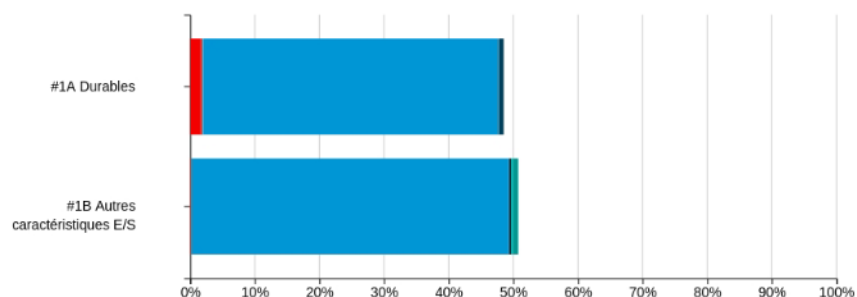
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
■ Industrie manufacturière	1.63%	0.05%
■ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.08%	0.07%
■ Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.10%	0.04%
■ Construction	0.10%	
■ Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	0.03%	
■ Transports et entreposage		0.05%
■ Information et communication	0.07%	
■ Activités financières et d'assurance	45.66%	49.09%
■ Activités immobilières	0.05%	0.05%
■ Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.03%	
■ Activités de services administratifs et de soutien	0.76%	
■ Administration publique		0.30%
■ OPC		0.32%
■ Secteur inconnu		0.80%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 0,50% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

☒ Oui :

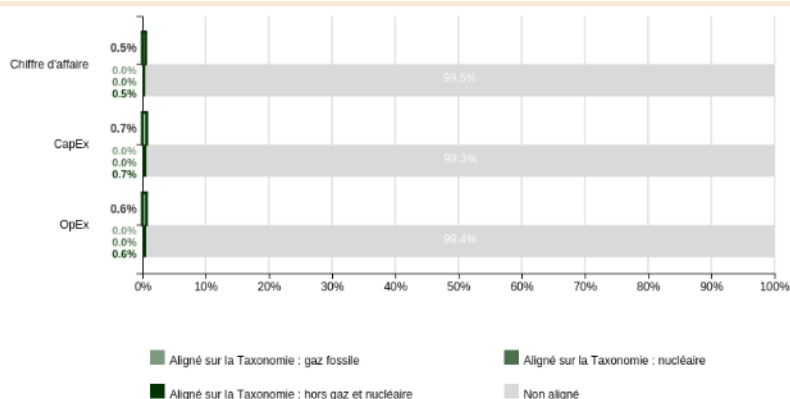
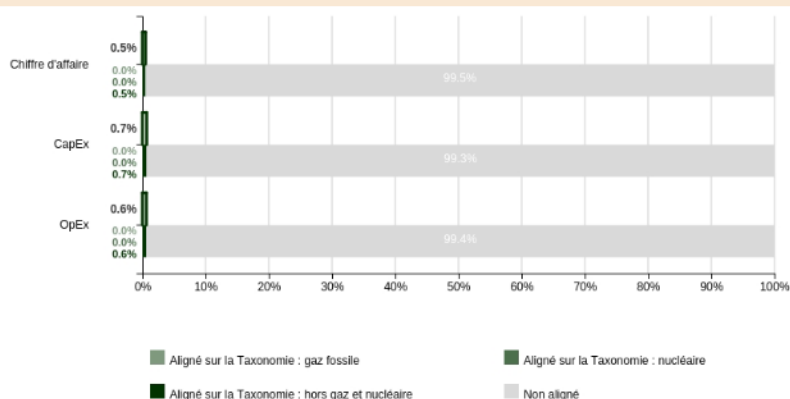
☒ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 38,72%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 31,37%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 0,73%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est supérieur à 90%. Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% du total de l'actif à tout moment).

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 99,27%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de SFJ Technologies et ISS ESG, après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées.

L'univers ESG de référence du portefeuille est :

L'univers ESG du fonds est constitué des émetteurs de dettes financières européens, complété par les principaux émetteurs de dettes financières issus des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) hors émetteurs européens. Cette approche permet de garantir un univers ESG représentatif de la politique d'investissement du Fonds..

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac, charbon thermique, énergies fossiles non conventionnelles, huile de palme).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).
- Le fonds respecte les exclusions mentionnées au cahier des charges du label ISR.
- Le fonds respecte les exclusions PAB au sens du règlement délégué (UE) 2020/1818.

Pour plus d'information, merci de consulter le "code de transparence " : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Loi Energie Climat (LEC)

L'information concernant l'article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion,
https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html